JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTERAIRE.

JUILLET 1775.

SECONDE PARTIE.

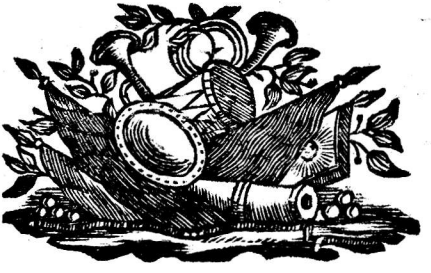

A LUXEMBOURG,
Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation du Commissaire-Examinateur.

Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent chez l'Imprimeur de ce Journal.

O

In-douze.

—— Lettres du Marquis de Roselle, 2 parties. 1767.
—— Magasin des enfants, 4 vol. 1767.
—— Magasin des adolescentes, 4 vol. 1763.
—— Magasin des jeunes Dames, 4 vol. 1767.
—— Magasin des pauvres artisans, 2 part. 1769.
—— Manuel (le) de la Jeunesse, ou Instructions familieres en dialogues, sur les principaux points de la Religion, 2 part. 1773.
—— Mémoires de Mad. la Baronne de Batteville.
—— Mentor moderne (le) ou instructions pour les garçons & pour ceux qui les élevent, 12 vol. 1773.
—— Nouvelle (la) Clarice, histoire véritable, 2 vol. *reliés en veau.* 1768.
—— Triomphe de la vérité, ou Mémoires de Mr. de la Villette. 1774.

P

In-folio.

PEz (*Bernardi*) *Commentarius aureus in Psalmos & Cantica Ferialia, quo præter amplam luculentamque divini hujus libri expositionem magna quoque pars historiæ controversiarum illorum temporum continetur, & codicis diplomatico-historico-Epistolaris, 2 vol.*

JOURNAL HISTORIQUE ET *LITTERAIRE.*

JUILLET 1775.

SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Obſervations ſur les trois Siecles de la Littérature françoiſe. A Amſterdam, & ſe trouve à Liege chez Orval Demazeau, 1775. Un vol. in-12.

CES Obſervations qui rempliſſent vingt lettres adreſſées à Mr. Sabathier de Caſtres, ont pour but de fixer le jugement des lecteurs ſur trois ouvrages qui ont entrepris de décider du mérite des Littérateurs mo-

dernes. Les *Trois Siecles* (a), la *Bibliothéque d'un homme de goût* (b), le nouveau *Dictionnaire historique* (c). L'auteur de ces lettres est le P. du Parcq, ancien professeur de Rhétorique au College de Louis le Grand : on a soupçonné, qu'oublié dans la nomenclature des *Trois Siecles*, le savant Jésuite en avoit conçu quelque chagrin, & qu'un peu d'humeur avoit donné à sa critique de la force & de la chaleur; mais peu importe des causes qui ont animé le stile du P. du Parcq : si ses réflexions sont justes, le Public doit savoir gré au petit mécontentement qui les a produites, ou qui en a conseillé l'impression.

(a) Octobre 1773, p. 237.
(b) Octob. 1774, II. Part., pag. 437.
(c) Mai 1772, p. 323 & Fevrier 1775, II. Part., pag. 246.

Mr. l'Abbé Sabathier est attaqué d'une maniere très-vive dans les cinq premieres lettres. Son critique ne disconvient pas absolument du mérite des *Trois Siecles*; mais il travaille à l'affoiblir & à le réduire à un degré qui ne puisse point énorgueillir l'auteur. Plus équitable & plus modéré que Mr. de la Harpe, il n'a garde de mépriser cette production fameuse comme le fruit d'*une malheureuse médiocrité, destinée à l'éternel oubli*; il la croit digne d'être examinée & censurée, & il s'acquitte de la tâche qu'il s'est prescrite, d'une maniere à ne laisser rien désirer, sinon un peu plus de douceur, de politesse, de dignité, & un peu moins de prétention.

La seconde lettre qui attribue les *Trois Siecles* à un certain Abbé Martin est la moins intéressante de tout ce recueil. On

peut dire que c'eſt un conte puérile réchauffé par un homme qui auroit dû le dédaigner. Il ſe ſeroit au moins épargné une contradiction ridicule en diſant dans une même page (21) que Mr. Sabathier s'expoſe à une confuſion extrême en s'attribuant l'ouvrage d'un autre ; & qu'il ne s'expoſe à rien du tout. Ce paſſage eſt remarquable, & prouve que pour bien raiſonner il faut raiſonner ſans humeur. " Ceux qui connoiſſent Mr. L. S. ſavent que ce n'eſt pas là ſon caractere ; qu'il eſt honnête & prudent, & par conſéquent incapable de ſe parer ſi hardiment des plumes du paon, & de s'expoſer aux railleries du Public. Mais pouſſons l'hypotheſe plus loin : Si quelqu'autre s'aviſe de ſe donner pour l'auteur des *T. S.* & que Mr. S. perſiſte à lui diſputer cet honneur, quelles preuves pourront convaincre celui-ci ? Faudra-t-il un nouveau Salomon pour décider qui des deux antagoniſtes eſt le pere de l'ouvrage en queſtion ? ".

Le Pere du Parcq eſt plus heureux dans la critique qu'il fait du zele de Mr. S. qui en effet n'eſt pas toûjours bien ſoûtenu ni bien conſéquent. Les amis de la Religion ont été charmés de trouver dans les *Trois Siecles* de grands égards pour tout ce qui tient à ce reſpectable objet ; mais ils n'ont peut-être pas également ſujet de ſe louer de la maniere dont on y a traité ce qui a rapport aux mœurs. Ils ſe ſont plaint en effet d'avoir rencontré par-tout un éloge affecté des comédiens & des ſpectacles, un détail re-

cherché (& pour l'ordinaire très-bien fait) de différentes piéces de théâtre, des regles qu'il faut suivre pour y réussir, un certain air de délectation en faisant l'éloge, non pas seulement des grands maîtres, des héros de la scene, mais de toutes les petites pieces qui avoient paru. Cela refroidit un peu les personnes de piété de l'un & l'autre sexe. " Un Abbé, disoient-ils, un Ecclésiastique détailler les intrigues des petites pieces comiques telles que *la mere jalouse, les fausses infidélités, la jeune Indienne, la coquette, la pupille, le rendez-vous !* Un Abbé ne se pas contenter de définir les pieces de théâtre, de les analyser, & les louer ou critiquer comme littérateur ; mais, après avoir donné d'excellents préceptes contre celles qui offrent des héros efféminés ou des images licentieuses, détruire, pour ainsi dire, d'une main ce qu'il a construit de l'autre, & faire l'éloge *des étrennes de l'amour* comme d'un *joli divertissement ;* engager les auteurs à continuer *de faire des comédies ;* exhorter les mécènes à protéger les *auteurs dramatiques*, dire de l'un qu'il *donne de grandes espérances ;* de l'autre *que ses talents pour le barreau l'auroient rendu célebre, mais que sa passion pour une comédienne l'engagea dans une autre carriere où il ne s'est pas acquis moins de gloire.* Moins de gloire ! quelle comparaison ! comme si la gloire d'un comédien sur le théâtre, fut-il un *Roscius* ou un *Baron*, pouvoit être comparée à celle d'un orateur au barreau, d'un *Démosthêne*,

d'un *Cicéron*, d'un *Cochin* ! Un Abbé ! décrire élégamment, galamment & même savamment, le caractere d'une coquette *plus jolie qu'intéressante, son ajustement, sa taille, sa démarche, ses manieres, son jargon* ! discuter avec attention & citer avec complaisance un endroit fort galant de *Bachaumont*, où le poëte en parlant d'un *Berceau*, finit par dire que *l'on seroit heureux si toûjours aimé de Silvie. . . .* „ Un Abbé ! un Abbé ! . . . . Ce refrein, Monsieur, revenoit souvent „.

On voit par cette critique aussi ingénieuse que vraie, que Mr. S. a cru s'éloigner trop de la mode dominante, si en défendant les droits de la Religion il avoit montré un zele égal pour les mœurs. Il a cru pouvoir accorder quelque chose au libertinage du cœur en proscrivant celui de l'esprit. Cette température ne lui a pas réussi; en ménageant les deux partis, il ne s'en est attaché aucun. Déja les Philosophes ont crié de tout côté *haro* sur le baudet, & les auteurs chrétiens ne peuvent de leur côté dissimuler les griefs que leur fournit à juste titre l'ouvrage d'un homme qui se donne pour vengeur de la Religion insultée par une Philosophie audacieuse, & qui en même-tems chancelant & incertain dans ses moïens de défense, se laisse aller à des complaisances qui le rapprochent des ennemis qu'il combat, & qui écartent l'approbation du Dieu des victoires :

Iliæ dum se nimiùm querenti
Jactat ultorem, vagus & sinistrâ
Labitur ripâ, Jove non probante. Hor. l. 1. Od. 2.

La ſixieme & ſeptieme lettres & ſuiv. préſentent différentes réflexions ſur les auteurs que Mr. S. a loués ou critiqués. On y découvre un Littérateur éclairé, qui ſait apprécier les défauts & les beautés d'un ouvrage; mais il y a bien des aſſertions dont la ſolidité ne répond pas à l'aſsûrance avec laquelle elles ſont prononcées. L'admiration extrême du P. du Parcq pour Mr. de Voltaire a altéré la juſteſſe qu'il a mis dans la plûpart de ſes obſervations. Croiroit-on qu'il ait trouvé mauvais que Mr. S. ait réfuté Mr. de V. dans les différens articles, dont ce poëte avoit défiguré la vérité hiſtorique. *Il ſuffiſoit*, dit le P. du Parcq, *de l'avoir critiqué dans ſon article*; le Jéſuite ne réfléchit pas que Mr. de V. s'étant, pour ainſi dire, emparé de tout l'empire littéraire, & aïant porté un glaive dévaſtateur dans toutes les plages où il a découvert quelque objet déſagréable à ſa Philoſophie; il eſt d'une néceſſité abſolue de le chaſſer de tout le païs qu'il a uſurpé, pour rendre à chacun ce qui lui appartient.

Le critique appelle le nouveau *Dictionnaire hiſtorique* & la *Bibliothéque d'un homme de goût* des ouvrages *curieux, précis, intéreſſants, pleins de paſſion, de partialité & de fauſſetés*. Voici un trait qui fera connoître les auteurs du Dictionnaire. " Le P. Chéminais eſt loué chez vous (dans les *Trois Siecles*) en peu de mots, & très-bien; il y a un peu plus de détail dans le nouveau *Dictionnaire hiſtorique*, & quelque choſe

qui pique & intéresse davantage. On y loue son talent pour la chaire, ses sentimens de Religion, son amour pour les pauvres de la campagne, qu'il alloit instruire tous les dimanches. Qu'on dise après cela, comme tant de gens le disent de toutes parts, que le nouveau . . . *Dictionnaire est partial & passionné* . . . Mais qu'aperçois-je ? *un petit bout d'oreille*, je crois, *échappé par malheur* . . . justement. . . . Or, écoutez. . . . *Le P. Chéminais* (cet homme si pieux, si zélé, si modeste) *avoit du talent pour la Poësie galante* : & quel est le garant d'une pareille accusation ? Le nouveau *Dictionnaire*. Et quelles preuves apporte-t-il ? Aucune, parce qu'il ne *nous est rien resté de lui en ce genre*. Quoi ! pas une chanson, aucun vers, pas un titre de piéce ? Rien du tout. Et d'où vient donc tant de hardiesse à assûrer un pareil fait ? C'est pour marquer de l'impartialité „.

La revûe des ouvrages de Boileau occupe cinq lettres, dont le résultat n'est point d'augmenter la gloire de ce poëte. Son Lutrin sur-tout n'est point jugé d'une maniere bien flatteuse ; cependant le P. du Parcq ne met point Boileau aussi bas que les Savans du jour voudroient le voir placé ; il est bien éloigné de lui dire avec Chapelle : *Tu es un bœuf qui fait son sillon*, mot qui paroît être fort du goût des auteurs du nouveau *Dictionnaire*.

Après ces longues discussions sur le caractere des auteurs & le mérite de leurs ouvrages, notre critique s'abandonne à des réflexions

xions générales qui ſont plus philoſophiques & plus ſages que tout le reſte de l'ouvrage. Il conſidére en ſage cette guerre civile qui déſole notre littérature, qui ne tend à rien moins qu'à détruire ou à défigurer les notions du beau ; il fait voir qu'il y a dans les Sciences comme dans les Etats des factions puiſſantes, qui entraînent & qui ſéduiſent les citoïens ſimples & crédules. On diroit des troupes de charlatans qui crient au plus fort : *A moi, c'eſt ici le vrai beau, le noble, le ſublime.... N'en croïez rien*, diſent les autres, *nous le poſſédons excluſivement; voïez ce morceau-ci, admirez celui-là. Ici on ſe forme le goût, ailleurs on le perd.*

Etourdis par ces clameurs contradictoires les jeunes littérateurs ne ſavent quel parti prendre. " Ils conſultent les écrivains qui ont examiné ces ſortes d'ouvrages, & qui ſe ſont piqués de la plus exacte impartialité. Mais les jugemens de ces critiques ſont ſi oppoſés entr'eux, que nos jeunes littérateurs ne trouvent que de l'obſcurité & de l'incertitude, où ils croïoient trouver des déciſions claires & impartiales ".

" Eh! que peuvent-ils penſer, lorſqu'ils liſent d'un côté tant d'eſtime, & de l'autre tant de mépris pour les mêmes ouvrages?... Je ſerois infini, ſi je voulois ſuivre cette idée, en parcourant tous les écrivains françois dont les ouvrages ont été attaqués & défendus, vantés & critiqués, & ſouvent pour les mêmes choſes : car louer nos orateurs & nos poëtes dans ce qu'ils ont de

louable, & blâmer quelques fautes, quelques négligences, c'eſt le droit commun. C'eſt ce qu'on a fait de tout tems, c'eſt ce que font & ce qu'ont droit de faire plus que tous les autres, les journaliſtes chargés de veiller à la ſûreté du bon goût, & d'empêcher que la république des Lettres ne ſouffre quelque atteinte de la part des partiſans du mauvais goût; par-là les jeunes gens ſont inſtruits de ce qu'ils doivent imiter ou éviter dans les auteurs . . . Mais entendre porter ſur le même ouvrage, ſur le même morceau, ſur la même penſée, ſur la même expreſſion, deux jugemens contradictoires; voir détruire par l'un, comme faux, ce que l'autre établit comme vrai, c'eſt, je le répéte, jetter les eſprits dans la plus cruelle incertitude „.

On trouve à la fin de ce volume, deux oraiſons latines, où l'auteur déploïe toutes les richeſſes & les graces de la langue d'Auguſte. La premiere contient une apologie des Normands; & la ſeconde regarde la naiſſance du Dauphin. Mr. Greſſet, qu'on peut citer comme juge en cette matiere, a fait un éloge particulier de la derniere; il a écrit à l'auteur une lettre que nous croïons pouvoir tranſcrire ici comme très-intéreſſante par les leçons qu'elle renferme contre l'altération du bon goût.

J'ai reçu, mon R. P., le diſcours que vous avez eu la bonté de m'envoïer. Je l'ai lu avec un très-grand plaiſir; il eſt penſé avec force & nobleſſe, exprimé avec grace & ſentiment,

timent, & rempli de ces images brillantes qui font l'éloquence comme la poësie. Vous avez trouvé l'art de faire entrer des principes & des mœurs, nécessaires & honorables au gouvernement des Etats & à l'humanité, dans un genre où d'autres ne mettent que des fadeurs & des mots. Vous conservez la maniere de Cossart & sa langue. Ce ne sera sûrement point votre faute si le petit jardin d'anthitheses, si ridiculement à la mode aujourd'hui, continue à prévaloir, & si on laisse toûjours les pieces d'or de Ciceron (aurei) *pour les oboles de Sénéque :*

Si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Je vous sais un gré infini du trait noble & respectable par lequel vous finissez C'est, à la honte de nos jours, un mérite fort rare que d'emploïer la Religion dans la tribune littéraire. Elle termine votre harangue avec beaucoup de dignité, & confirme qu'on peut être Chrétien sans être petit, quoiqu'en pensent ou qu'en radotent les brillans beaux-esprits & les sublimes Philosophes de notre siecle. J'ai l'honneur d'être, &c. GRESSET.

Je suis : &c.

A Paris ce 26 Août 1774 ».

La Pologne telle qu'elle a été, telle qu'elle est, telle qu'elle sera. A Varsovie. Et se trouve à Liege chez Orval Demazeau, 1775. Un volume in-12°.

LA premiere partie est un abrégé géographique & historique de la Pologne. On y parle avec éloge du caractere des Polonois, de leur bravoure, de leur amour pour la liberté, de leur éloquence patriotique. On ne doit pas s'attendre à trouver ici le résultat de longues recherches & de pénibles dissertations sur l'état de la Pologne; l'auteur est d'un goût différent & il croit servir le goût général en suivant le sien. " Le siecle „ présent n'aime que les coups-d'œil, il „ veut voir les choses rapidement. On ne „ lui plaît qu'en lui offrant des essais & des „ extraits „.

Le public est assez instruit des événemens qui ont décidé du sort actuel de ce Roïaume devenu si fameux par ses malheurs plus encore que par son ancienne splendeur. Ce que Mr. C*****. nous en apprend, n'est à proprement parler, qu'une répétition des gazettes, auxquelles il mêle néanmoins des observations intéressantes. En parlant des plaintes des Dissidens & de la protection dont la Russie a appuïé leurs prétentions, il fait voir, combien le gouvernement polonois étoit éloigné de donner la moindre

occaſion à des réclamations fondées. Les Diſſidens n'étoient point maltraités, & les Catholiques ne jouiſſent dans aucun païs proteſtant d'une auſſi grande liberté que les Diſſidens en Pologne. " Jamais les Polo-
„ nois, toûjours fideles à leurs traités, n'au-
„ roient ſoupçonné, que celui d'Oliva ſeroit
„ le prétexte de leur deſtruction; mais on
„ vouloit qu'ils euſſent tort; & je ne diſſi-
„ mulerai pas qu'on eut quelquefois un ze-
„ le amer contre les Diſſidens, ſans cepen-
„ dant qu'il puiſſe être comparé à celui des
„ Suédois, des Danois, des Anglois & des
„ Hollandois meme, contre les Catholiques;
„ mais en fait de Religion on ne doit ja-
„ mais uſer de repréſailles. La charité eſt
„ l'ame du Chriſtianiſme, & il n'eſt ni au-
„ torité, ni prétexte, qui puiſſent en diſ-
„ penſer. Jamais la République de Pologne
„ ne moleſta les Proteſtans comme ceux-ci
„ ont moleſté les Catholiques; & s'il y eut
„ une nation tolérante dans l'Europe, ce
„ furent les Polonois „.

Après avoir tracé un tableau déſolant, mais malheureuſement très-reſſemblant des dégats que la guerre & la peſte ont fait dans ce Roïaume livré en proie aux étrangers & déchiré par ſes propres citoïens, Mr. C. fait le récit du partage qui termina ces ſcenes tumultueuſes & ſanglantes. Juſques-là il n'eſt qu'hiſtorien : mais peu content d'une carriere que tant d'écrivains ont couru & où il eſt difficile d'acquérir quelque gloire nouvelle, Mr. C. croit pouvoir lever le

rideau de l'avenir, & se tirer par-là de la foule, & déploïer, comme il ledit lui-même, les lumieres d'une politique profonde. " Il n'appartient qu'à ces ames extraordi-
„ naires, dont les siecles fournissent peu
„ d'exemples, de s'enfoncer dans l'avenir,
„ & d'appercevoir les choses futures comme
„ si elles étoient présentes „.

La prophétie de Mr. C. est assûrément très-consolante pour les Polonois, & quelque jugement que la nation porte de son faiseur d'horoscope, elle ne le traitera pas comme un prophete de malheur; elle ne dira pas comme Achab le disoit du prophete Michée : *Non prophetat mihi bonum, sed malum*; car Mr. C. prédit que la Pologne sera un jour réintégrée, & que les parties aliénées reflueront par une pente naturelle & invincible vers le centre de la constitution politique qui les unissoit toutes. 3. Reg. 22.

On sait que des génies profonds ont prédit en différens tems la splendeur ou la décadence des Empires. La Philosophie perçant le voile de l'avenir, présage quelquefois la destinée des siecles futures, & lit dans la nature de l'homme & dans la constitution des Etats, les révolutions qui étonneront la postérité : il est naturel que le vrai savant trouve dans un degré supérieur la faculté de prévoir dans les analogies que lui fournissent les comparaisons qu'il s'est mis en état de faire entre les siecles, les hommes, les mœurs, les usages, les événemens; c'est ainsi que l'illustre Huet présageoit la

grandeur de la Ruſſie, comme autrefois le judicieux Polybe avoit prédit les variations de l'Empire romain ; c'eſt ainſi que Caſimir & Staniſlas ont annoncé les malheurs actuels de la Pologne (a) ; c'eſt ainſi que Sylla devina Céſar, que Pierre du Moulin pénétra Cromwel, que Turenne jugea Marlboroug, & que le Chevalier de Folard annonça le Maréchal de Saxe. Mais pour une conjecture qui ſe réaliſe, il y en a mille que l'événement dément, & qui ſervent de preuve à l'incertitude & à la foibleſſe des vûes humaines : l'avenir n'eſt point l'objet de nos ſpéculations déja inſuffiſantes pour nous inſtruire du paſſé & nous faire bien ſaiſir les faits de l'hiſtoire préſente. Si quelques fois la politique éclairée par la Philoſophie & l'expérience, atteint le futur dans la foule des poſſibles, c'eſt un haſard heureux qui par l'admiration qu'il produit, fait aſſez voir que l'hiſtoire de la poſtérité n'eſt point la ſcience de l'homme, & que Dieu s'en eſt réſervé le ſecret :

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosâ nocte premit Deus. H.

On ſent qu'un auteur auſſi exceſſivement fécond que Mr. C. qui écrit d'une main l'hiſtoire d'un Pape & de l'autre celle des Diſſidens, qui envoie tous les ans des renforts conſidérables à cette troupe nombreuſe dont il a peuplé l'empire typographique,

(a) V. le Journ. de Juin. II. Part. p. 891 & ſuiv.

que, n'eſt pas toûjours exact dans les faits, ni correct dans le ſtile, ni intéreſſant dans la narration : il y a cependant des expreſſions qui portent le ſentiment du génie, p. ex. lorſqu'il dit que le Roi de Pruſſe *peut s'appeller un Atlas qui porte ſa monarchie ſur ſes épaules.*

Lettre & réflexions ſur la fureur du jeu; par Mr. Duſaulx (a), ancien Commiſſaire de la Gendarmerie, de l'Académie roïale des Inſcriptions &c.

Simplexne furor? Juvenal.

A Paris chez Lacombe, 1775. Un vol. in-8°.

CEtte lettre eſt adreſſée à un jeune homme qui avoit eſſuïé une perte conſidérable au jeu. " Vous gémiſſez, mon ami, & moi je m'applaudis de la perte que vous venez de faire : mes conſeils, vous le ſavez, n'ont pû vous en garantir; peut-être que la leçon du malheur ſera plus efficace. Il eſt tems de vous corriger; mais ne différez point. Quand il s'agit de la fureur du jeu, l'expérience arrive preſque toûjours trop tard ". Après avoir fait conſidérer à ſon

(a) Auteur d'une excellente traduction de Juvenal.

ami se danger qu'il a couru, Mr. Dusaulx espere qu'il pourra se défendre facilement de la passion du jeu, parce qu'il n'est pas encore ce qu'on appelle un joueur, & qu'il n'a pas eu le tems d'en contracter les mœurs. « Savez-vous, lui dit-il, ce que c'est qu'un joueur? J'en atteste tout honnête homme, ce titre seul c'est une insulte; vous en auriez horreur, si vous saviez, comme moi, ce qu'il exprime d'abject & d'inhumain. Quiconque ne sait pas résister à ce funeste penchant, quels que soient ses motifs, ne sauroit être qu'un sot, un fourbe ou bien un furieux; je ne sache point de termes moïens. Oui, je le soûtiens, il est de la plus absurde inconséquence de risquer le nécessaire pour obtenir le superflu; de se permettre comme un passe-tems légitime, d'immoler celui que bientôt après, on ne sauroit s'empêcher de plaindre, & quelquefois de secourir; en un mot, de faire le métier de brigand avec le cœur d'un honnête homme „.

« Détestons, vous & moi, les usages & les maximes qui, dans la société n'ont d'autre fondement & d'autre sanction, que le vœu d'acquérir des richesses, au préjudice réciproque des membres qui la composent. Il n'y a, mon ami, de salaires légitimes que pour les talens utiles; & dûsse-je vous paroître trop dur, je soûtiendrai toûjours que les profits des joueurs ne sont au fond que des rapines „.

Le désespoir des joueurs perdants est un tableau qui seul devroit suffire pour anéan-

tir

tir dans toute ame ſenſible les attraits du jeu. Mr. Duſaulx en rapporte un exemple d'une eſpece nouvelle. " Un joueur, phlegmatique en apparence, après avoir perdu tranquillement, & même avec ſérénité, la plus forte partie de ſa fortune, joua ſon reſte d'un ſeul coup, & le perdit ſans murmurer; on le regarde avec ſurpriſe; ſa figure ne change point : on s'apperçoit ſeulement qu'elle devient fixe & immobile; l'étonnement redouble, bientôt deux ruiſſeaux de larmes coulent rapidement le long de ſes joues, & toûjours ſans que ſon viſage en ſoit altéré. D'abord on ſe mit à rire; mais, ajoûte Mr. Duſaulx, " je ne ſais quelles idées que *cette ſtatue pleurante* réveilla inſenſiblement „ dans l'ame des ſpectateurs : ils finirent „ tous par être ſaiſis de terreur & de pi„ tié „.

L'idée que nous donne l'auteur des différentes agitations qui remuent l'ame d'un joueur eſt fortement exprimée & d'un vrai parfait. " Que l'art eſt loin d'imiter ce flux & reflux de mouvemens oppoſés, ces ſurpriſes & ces ſecouſſes, ces tranſes & tous ces caracteres de l'eſpérance & de la crainte, variés à l'infini ſur chacun des viſages! . . . . Tout cela n'eſt rien, en comparaiſon des angoiſes ſecrettes. Ecoutez & frémiſſez : " Deux joueurs manifeſtoient leur rage, l'un par un morne ſilence, l'autre par des imprécations redoublées; celui-ci choqué du ſang-froid apparent de ſon voiſin, lui reproche d'endurer ſans ſe plaindre des

revers, coup sur coup multipliés : — Tiens, répond l'autre, regarde. Il s'étoit déchiré la poitrine, & lui en montroit des lambeaux sanglans „.

Et l'ame, ... que devient-elle lorsqu'ainsi battue de toutes parts, & dépourvûe de motifs honnêtes, elle n'obéit plus qu'à des impulsions soudaines ? Mr. Dusaulx dit avoir vû un jeune homme de qualité, plein d'honneur & de bravoure, dont la tête fut tellement boulversée par un coup fatal & ruineux, qu'il se leva brusquement, regarda d'un air furieux & égaré son camarade qui venoit de le gagner : " Que „ m'importe ! lui dit-il, je ne dois rien „. Puis tout-à-coup fondant sur lui, le serrant entre ses bras, & l'arrosant de ses larmes : " Ah ! mon ami, tu me connois, ne crains „ rien ; si j'avois joué mon sang contre toi, „ tu sais bien que je le verserois tout à „ l'heure à tes pieds „.

Mais le moment peut-être le plus terrible & le plus difficile à peindre est celui où le joueur triomphant se leve & se retire. " Ce départ est un coup de foudre pour celui qu'il abandonne. Après un combat singulier, la haine expire entre les deux riveaux, & le vainqueur attendri tend la main au vaincu ; après cet odieux conflit, l'imprudent qui s'est compromis, sans égard à ses moïens, a beau chercher sur le front de son adversaire le moindre sentiment de compassion ou de générosité, il n'y lit que ces mots : *point de grace, point de délai ; il faut païer.* —

Quand ? -- *Demain.* -- Hé ! le puis-je ? L'horrible ſituation ! c'eſt-là que commence un nouveau genre de ſupplice. Tant qu'il eſt en action, le joueur eſpere un heureux retour ; il joue du moins, il lutte & s'étourdit ; mais rendu à lui-même, les furies le ſaiſiſſent, l'honneur réclame ſa parole, il ne lui laiſſe que le terme rigoureux preſcrit par l'uſage, plus impérieux que les loix & la raiſon. Dès-lors, éperdu & confus, il ne ſait à qui recourir : ſes amis les plus intimes lui deviennent ſuſpects ; il ſe croit ſeul dans l'univers : que dis-je ? Il y voit ſon créancier „.

Conſidérons avec Mr. D. quelles ſont les occupations des joueurs, & quelle eſt leur exiſtence. Cherchons une heure de calme & de ſérénité dans le cours de leur vie ; cherchons y la moindre tendance au bien public : nous n'y trouverons que du vertige, & trop ſouvent l'oubli des devoirs les plus ſacrés. Brûlant de courir de nouveaux haſards, ils regardent comme perdu tout le tems qui s'écoule juſqu'à ce qu'ils recommencent. Qui le croiroit, ſans l'avoir éprouvé ! c'eſt à regret qu'ils voient luire le ſoleil ; s'ils le pouvoient, ils hâteroient ſa courſe. Auſſi faut-il les voir entre-eux, & lorſqu'ils ſont libres de toutes bienſéances, quand *la partie eſt belle*, quand une fois le déſir du gain & le regret de la perte ſont bien exaltés, les heures & les journées s'écoulent ſans qu'ils s'en apperçoivent. On a vû, le croira-t-on, des joueurs trois, quatre

& quelquefois cinq jours de suite assis à la même table de jeu ; on les a vûs dans ce long supplice, dont quelques-uns sont morts, ne prendre que furtivement, de la main des valets, de quoi se sustenter, & ne vaquer qu'en murmurant aux besoins naturels. N'est-il pas permis de s'écrier avec Juvenal, *simplexne furor* ? N'est-ce là que de la fureur ? „.

Mr. Dusaulx a joint à cette lettre & à ces réflexions sur le jeu, deux scenes d'une comédie qui y avoit rapport, & dont l'objet étoit de faire voir le danger des liaisons. Les lecteurs d'un caractere doux & paisible, à qui la manie turbulente que Mr. D. a tâché de peindre, est étrangere, liront sans doute avec plus d'intérêt la lettre morale du même auteur sur la mort d'un honnête homme, d'un homme qui fut autant qu'il étoit en lui le consolateur & le soûtien de ses semblables, & n'eut jamais à rougir des excès qu'il avoit blâmés. De tous les vices à la mode, l'adultere étoit sans exception celui qui lui inspiroit le plus d'horreur, & dont il faisoit le mieux sentir les affreuses conséquences. Il avoit le courage de s'en expliquer hautement, & ne craignoit plus le ridicule quand il plaidoit la cause des mœurs. N'espérons pas, disoit-il, qu'elles se rétablissent jamais, tant qu'il sera du bon ton de railler le lien conjugal ; tant que les poëtes & les romanciers diront impunément comme Ovide :

Rusticus est nimiùm, quem lædit adultera conjux,
Et notos mores non satis urbis habet.

L'honnête homme, dont il est parlé dans cette lettre, avoit écrit rapidement des conseils à un jeune homme mécontent de son début dans le monde; & ces conseils sont ici publiés par Mr. D. Ce petit écrit, dicté par un cœur honnête & sensible, & épris du beau moral, est le plus bel éloge que Mr. D. pouvoit faire de son ami. Tout ceci est accompagné de notes & de citations qui occupent agréablement le lecteur, & font disparoître la sécheresse ordinaire à ces sortes d'écrits.

LE CHÊNE ET LE POURCEAU.

Fable.

AU pied d'un chêne superbe
Dom pourceau, toûjours grognant;
S'en alloit toûjours grugeant
Le gland qui tomboit sur l'herbe.
Etonné de cette humeur
Du disciple d'Epicure,
Notre chêne, avec douceur,
Lui dit : Animal grondeur,
En prenant ta nourriture,
Au moins à ton bienfaiteur
Daigne épargner le murmure.

A ce portrait, vils ingrats,
Vous avez baissé la tête :
Je ne sais ce qui m'arrête,
Mais je ne vous nomme pas,
Quoique ma liste soit prête.

Traité de l'Apoplexie & de ses différentes especes, avec une nouvelle méthode curative, dont l'utilité est prouvée par l'expérience; on y traite également de la Paralysie & de ses différentes espéces. Par Mr. G. B. Ponsart, Docteur en Médecine, Médecin-Consultant de S. A. C. le Prince-Evêque de Liege. A Liege chez Demany à la Croix d'or, en Vinave d'Isle, 1775. Un vol. in-8°.

LEs lumieres que Mr. Ponsart répand sur une matiere qui intéresse tous les hommes, méritent d'être accueillies avec un empressement proportionné aux bons effets qu'elles promettent. L'apoplexie est un mal aussi difficile à guérir, qu'il est impossible de le prévoir avec sûreté; il menace assez visiblement quelques individus qui présentent des alimens à sa malignité, mais il en accable d'autres qui par le genre de leur constitution paroissent à l'abri de ses coups. Mr. Ponsart, qui par des dissertations estimées sur différentes branches de l'art salutaire, s'est fait une réputation distinguée, présente la théorie & le traitement de cette maladie redoutable avec toute la clarté & l'intelligence que demande l'importance de la chose.

Après avoir donné l'idée de l'apoplexie, des causes qui l'engendre, des signes qui la distinguent, des effets qui la caractérisent;

l'auteur expose la méthode commune de la traiter, il la condamne & lui substitue des remedes plus sûrs & plus assortis au genre du mal. " Je conclus qu'il est absolument „ nécessaire de tirer du sang dans l'apo- „ plexie sanguine, ainsi que dans la pituite „ (quoique beaucoup moins dans cette der- „ niere) en observant pour toutes deux „ qu'il est essentiel de le faire avec la plus „ grande circonspection, c'est-à-dire, au „ lieu de tirer le sang avec la lancette, „ comme cela se pratique ordinairement, il „ faut le tirer par le moïen des sang-sues, „ ou des ventouses scarifiées „.

Quelqu'important que soit l'article qui traite de la maniere de guérir l'apoplexie, on peut dire que celui qui enseigne à s'en préserver, l'est encore davantage. Les avis de Mr. Ponsart sont très-sages & absolument conformes à la vraie Physique. Il finit tout ce qu'il dit sur la méthode de guérir & de prévenir l'apoplexie par une réflexion remarquable : " Je résume d'après les lumieres de „ Mr. Petit, que s'il n'y avoit pas de Mé- „ decin pour les apoplectiques, il s'en gué- „ riroit davantage & avec moins de mau- „ vaises suites; ce qui est confirmé par des „ observations des personnes qui en sont „ revenues sans aucun secours de l'art. En „ vertu de la méthode commune dont on „ les traite, sur soixante apoplectiques la „ moitié meurt ; & les trente qui restent „ sont hébétés ou paralytiques ; au-lieu „ qu'en abandonnant tout à la bonne na-

„ ture, ils ne tomberoient pas si souvent „ dans ces accidents, ils en échapperoient „ plus aisément „.

Les observations sur les vapeurs du charbon qui viennent à la suite de ces articles, sont très-étendues & très-bien déduites. Le reste du volume est consacré à l'explication & aux remédes de divers genres de paralysies. L'auteur est toûjours clair, facile, méthodique. Son ouvrage, qui est d'un intérêt assez général, auroit pû être sans conséquence & même avec avantage entre les mains de tout le monde; mais l'étendue que l'auteur a donnée à certains tableaux, les détails extraordinairement prolixes où il entre vers la fin de son ouvrage sur des matieres voilées du secret que la nature y a attaché, doivent nécessairement circonscrire la circulation de ce livre utile. Les Médecins & les sages le liront & en pourront recueillir des lumieres; les autres s'en rapporteront à leur avis. Mr. Tissot a quelquefois traité les mêmes matieres, mais avec la prudente timidité de la décence, que notre auteur n'a pas crû devoir adopter pour être plus clair & plus intelligible : il a écrit d'ailleurs pour les praticiens, & Mr. Tissot a écrit pour le *Peuple*, auquel il donnoit des *Avis sur sa santé*; le *Traité de l'Apoplexie* n'est donc pas absolument *dans le goût de l'Avis au Peuple*, quoique le titre le porte.

Nous ne parlerons pas de quelques incorrections, de quelques fautes de langage, de quelques endroits peu liés & peu dépendans

les uns des autres. Ces défauts sont peu de chose dans un ouvrage de médecine. Cependant la Faculté de Rheims y a fait attention. Nous rapporterons la réponse qu'elle a fait à l'auteur, pour faire connoître le jugement avantageux qu'elle a porté de son ouvrage.

" *Votre* Traité de l'Apoplexie, *Monsieur, est plein de bonnes vûes & de principes sages : on y reconnoît la maniere de l'homme de génie dont vous avez suivi les leçons. La théorie en est lumineuse, & la méthode curative est fondée sur la raison & sur l'expérience. Cette méthode est celle de tous les Médecins éclairés : il n'y a que le vulgaire qui s'obstine à suivre l'ancienne routine. Vous avez bien saisi les idées de Mr. Petit, & vous les avez rendues avec ordre & clarté ; vous y avez ajoûté des observations bien faites. La Faculté, qui a pris connoissance de votre ouvrage, me charge de vous faire passer son jugement : elle pense qu'en le donnant au Public, vous lui ferez un présent très-utile, qui ne peut manquer d'être bien accueilli. Cependant, avant que de le donner à l'impression, elle croit qu'il faut corriger les vices de la langue qui pourroient lui nuire & le rendre moins intelligible aux gens peu éclairés. Quand on traite des choses aussi importantes, & qu'on le fait aussi-bien que vous, on s'occupe peu des graces du stile, mais le langage doit toûjours être pur.*

Sur-tout qu'en vos écrits la langue révérée
. . . . . vous soit toûjours sacrée.

Ce précepte de Boileau ne regarde pas seulement les poëtes, il s'étend à tous les auteurs. Sans ce respect pour la langue, ils sont moins clairs, & n'arrivent pas au but qu'ils se proposent. La Faculté pense encore qu'il seroit bon de retrancher quelques répétitions, de donner plus de liaison dans de certains endroits, & plus de concision dans d'autres. Après ces corrections, qui ne tombent sur rien d'essentiel, votre ouvrage sera parfait „.

Essai critique sur l'histoire des Ordres roïaux hospitaliers & militaires de St. Lazare de Jérusalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel. A Liege chez J. J. Tutot, & chez Vasse 1775.

L'Histoire des Ordres militaires semble à la premiere vûe n'être point d'un intérêt fort étendu; les actions des Chevaliers qui se sont distingués dans les différentes sociétés dont ils étoient membres, paroissent appartenir plûtôt aux mémoires de leurs familles, qu'à la connoissance de la postérité : mais lorsqu'on réfléchit au rapport intime de ces histoires particulieres avec l'histoire générale, & combien les traits les plus menus contribuent à former le tableau des siecles passés, à montrer les mœurs, le génie, les coûtumes, la Philosophie ou la barbarie de nos ancêtres; on reconnoît

ſans peine le prix d'un travail qui reſtitue à l'hiſtoire les moindres parties qui manquoient à ſa totalité, & qui renforce les lumieres qu'elle répand ſur la nuit des tems. Mais indépendamment de cette conſidération générale, la matiere de ce volume eſt de nature à mériter une conſidération particuliere.

" L'Ordre de St. Lazare doit ſon origine „ à la Nobleſſe françoiſe. Le courage & la „ piété de ſes fondateurs les couvrirent de „ gloire dans les guerres contre les Infide- „ les : on admira leur valeur, on admira „ davantage leur humanité. Combien de „ guerriers n'ont été que les fléaux du mon- „ de ? Ceux-ci ſe déclarerent l'appui des „ foibles, les protecteurs des malheureux „ les plus obſcurs : ils ſe firent un devoir „ de les ſervir dans les aſyles dédiés à l'in- „ fortune ; dans ces lieux où habitent la „ miſere, la douleur & la mort. C'eſt aſſez „ d'annoncer que Henri-le-Grand fut inſti- „ tuteur de la milice hoſpitaliere de Notre- „ Dame du Mont-Carmel, pour laiſſer ju- „ ger qu'elle méritoit d'être unie à l'Ordre „ de St. Lazare „.

Ce n'eſt pas ſans beaucoup de peines & de recherches que l'auteur a raſſemblé les mémoires dont il a tiré cette hiſtoire. Les ſiecles qui virent naître les anciens Ordres militaires ne préſentent preſqu'aucun monument qui puiſſent diriger un écrivain. La Nobleſſe avoit alors une averſion invincible pour l'étude ; elle n'exerçoit que ſon adreſſe

& ses forces ; les armes & la chasse passoient dans son esprit pour les seules occupations honorables ; elle ne connoissoit guere d'autre mérite que celui de la valeur. Telles sont les raisons de l'obscurité qui regne dans l'histoire des Ordres militaires.

Le P. Héliot, religieux Picpuce, a donné en 1714 l'*histoire générale des Ordres monastiques & militaires*, mais notre auteur dit n'avoir pû en faire aucun usage ; & l'on doit par conséquent considérer son ouvrage comme neuf : on ne voit pas pourquoi il a refusé d'y placer son nom & de se faire honneur d'une production que les littérateurs estimeront sans doute ; on ne peut attribuer cette omission à sa modestie, puisqu'il renvoie à un endroit de la *France littéraire* où ce nom se trouve ; quoiqu'il en soit, s'il est véritablement éloigné des prétentions aujourd'hui si fortes & si étendues chez nos écrivains, on ne peut qu'approuver sa Philosophie. La littérature est devenue une espece de barreau, où les plaideurs crient au plus fort pour faire valoir leurs droits ; les plus sages ne s'y présentent pas, & jouissent en paix du fruit de leurs études & de leurs connoissances : *Forumque vitat.*

H. a. p.

Maniere dont les habitans des environs de Genéve s'opposent au cours des rivieres impétueuses pour la conservation des héritages qui sont situés sur leurs bords.

LEs rivieres & même les plus petits ruisseaux qui arrosent les environs de Genéve, prenant leurs sources dans les montagnes très-élevées, deviennent très-souvent des torrents impétueux, lors de la fonte subite des neiges. Au seul nom de torrent, on se rappelle à l'instant les désordres que ces rivieres doivent causer dans leurs cours impétueux; c'est en vain qu'on leur opposeroit des digues; un pareil obstacle ne serviroit qu'à augmenter le mal : une masse énorme d'eau qui s'écoule avec une vitesse prodigieuse, renverse bientôt ces digues & ruine les champs voisins, qu'elle couvre de sable & de décombres : l'industrie des Genévois a cependant sû dompter un si terrible fléau en emploïant les moïens que l'on va décrire.

Persuadés par leur propre expérience de l'inutilité des grandes digues dans pareil cas, ils se sont avisés de construire de grands paniers avec de l'osier vert, dont ils garnissent dans les basses eaux les bords de la riviere, dont ils doivent se garantir : ces paniers se placent de la maniere la plus convenable pour rompre le cours irrégulier de la riviere, quand elle est enflée par les eaux des

neiges. On les remplit ensuite avec de gros cailloux ou galets, que l'on trouve au fond de la riviere, & la digue est construite.

L'humidité faisant végéter les branches des osiers avec lesquels ils ont construit les paniers, ceux-ci forment bientôt une plantation dont les racines assûrent la durée de la digue; les premieres eaux qui viennent la frapper, filtrent au travers des galets ou cailloux, & n'y éprouvent pas une résistance aussi grande que de la part d'une digue ordinaire; elles charient avec elles la terre végétale des montagnes qui se dépose entre ces galets. Elle s'y amoncéle au point de former dans peu de tems une forte jettée. Les habitans coupent alors l'excédent des osiers, labourent le nouveau terrein, & y recueillent d'abondantes moissons.

Le mot de la derniere Enigme est l'*Ecuelle.*

ENIGME.

NOus sommes deux qui ne faisons qu'un tout;
On nous employe à maint usage
Utile dans les arts & dans le jardinage.
Sans nous, le plus souvent, d'un difficile ouvrage
On ne viendroit jamais à bout :
Quand on s'est fait une blessure,
On emprunte notre secours,
Et lorsque de sa tête on chérit la parure,
Six fois au moins par an à nous on a recours :
Une deesse impitoyable
Nous tient sans cesse dans ses doigts,
Et par nous, à son gré, d'un coup inévitable
Decide du destin des Bergers & des Rois.

NOUVELLES

NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le* 30 *Mai.*) Le Reis-Effendi ou Miniſtre des affaires étrangeres fit notifier le 12 de ce mois aux Miniſtres des Puiſſances Européennes, que deux des femmes du Grand-Seigneur ſe trouvant actuellement enceintes, on les prioit en conſéquence, de prévenir les patrons de navire de leurs nations reſpectives de ne point tirer le canon, en paſſant le canal ni à leur arrivée, ni à leur départ. —— Le différent entre la Cour de Vienne & la Porte a été, dit-on, définitivement terminé, par la ceſſion du diſtrict litigieux en Moldavie, dans une conférence, qui s'eſt tenue le 5 de ce mois entre Mr. Thugut, Internonce de Leurs Maj. Imp. & R., & le premier interprete de Sa Hauteſſe. —— On eſt dans l'impatience de voir le tour que prendra la révolution arrivée en Crimée (dernier Journal, p. 33.). On aſsûre qu'il y a des Ambaſſadeurs Tartares de la Crimée en chemin, pour venir demander au Grand-Seigneur ſon agrément au rétabliſſement de Dewlet-Guerai, & ſupplier Sa Hauteſſe de reprendre la Crimée ſous ſa protection.

Le nouveau corps de Canonniers, formé

& commandé par le Chevalier de Tott, a manœuvré le 24 du mois passé avec les canons fondus sous la direction de cet Officier. Ce corps a aussi fait l'exercice avec les petites armes, & défilé en rangs devant le Grand-Visir, le Mufti & le Reis-Effendi, qui ont été si contens de la dextérité & de la promptitude avec laquelle il a exécuté ces différentes manœuvres, qu'ils en ont publiquement témoigné leur satisfaction à Mr. de Tott, & lui ont fait présent d'une pélisse de Marte-zibeline.

Agi-Osman-Pacha, petit-fils de Topal-Osman-Pacha, a été étranglé le 9 de ce mois au moment qu'il faisoit son entrée à Negrepont, dont il avoit été nommé Gouverneur. Pour prévenir toute émeute, le Janissaire, Aga du lieu, qui a été chargé de cette commission par un ordre du Grand-Seigneur, dont un simple Bostangi a été porteur, a pris la précaution, lorsque le Pacha se trouvoit sur le pont de la forteresse, d'en faire fermer les portes & de faire dire aux troupes qui l'avoient précédé & à celles qui le suivoient, que le pont s'étoit rompu. On a en même-tems signifié au Pacha, qui ne se trouvoit qu'avec dix ou douze de ses gens, de descendre de cheval & d'entrer dans le petit château attenant le pont, pour régler des comptes qu'il avoit avec le Sultan. En mettant pied à terre on lui a présenté l'ordre du Grand-Seigneur, qui portoit en substance qu'il avoit été condamné à la mort, pour avoir refusé d'aller retirer les esclaves qui se

trouvoient à Bender, & pour avoir extorqué 700 bourses des Turcs & des Grecs en Romélie : il a demandé à voir son fils & son Selictar (un de ses principaux Officiers) ce qui lui a été refusé : il a offert de compter 50,000 sequins, si on vouloit lui accorder quinze jours : même refus. Voïant qu'il ne lui restoit plus d'espoir, il a fait sa priere & s'est passé lui-même la corde au col. Sa tête a été envoïée tout de suite à Constantinople. Ce Gouverneur avoit à sa suite 40 mulets chargés d'argent.

ALEXANDRIE (*le 3 Mai.*) L'Armée que Mehemet-Bey a levée au Caire par ordre du Grand-Seigneur, se mit en marche le 18 Mars dernier. Trois Beys devoient partir le même jour, suivis le lendemain d'un quatrieme, & Mehemet-Bey devoit les suivre le jour d'aprés avec l'arriere-garde. On croïoit avec raison que cette armée composée de douze mille hommes de troupes choisies, étoit destinée à agir en Syrie, de concert avec les Pachas de Damas & de Tripoli, contre le Chéïk d'Acre, qui paroissoit dans la plus grande sécurité : on apprend qu'en effet cette armée est arrivée en toute diligence près de Jaffa le 3 d'Avril pour en faire le siége, après s'être emparée en chemin, comme on l'avoit prévu ici, de Gaza & de Rama, & avoir attiré à son parti les Villes de Naplouse & de Jérusalem. La place de Jaffa est défendue par 500 hommes déterminés, commandés par un des fils du Chéïk & par un Officier nommé Mer Kaoui, connu

par sa valeur & son attachement au Chéïk. On compte à ce dernier plusieurs forts redoutables, & sur-tout celui de Tibériade, qui peuvent lui servir d'asyle dans le cas où le sort des armes ne lui seroit pas favorable.

TUNIS (*le* 13 *Mai.*) L'armement formidable de l'Espagne cause ici de très-grandes inquiétudes. Pour détourner l'orage, au cas qu'il menace cette République, le Bey, accompagné de toutes ses femmes, de ses ministres & confidens, est allé visiter tous les tombeaux des saints Musulmans de son païs. Ce pélerinage sera, dit-on, de deux ou de trois semaines.

Le 25 du mois dernier, un bâtiment, portant pavillon Russe, arriva à notre rade; mais voïant que deux bâtimens corsaires & un chébec Algérien y étoient à l'ancre, il baissa le pavillon Russe & arbora celui d'Angleterre. Quoique le port soit libre à toutes les nations Européennes, l'Algérien envoïa aussi-tôt du monde à bord de ce navire, pour en examiner les papiers. Il a paru, dit-on, par cette recherche, qu'il n'avoit qu'un passeport Russe, & qu'il y avoit trois patrons à bord; savoir, un Grec, un Vénitien & un de Port-Mahon: surquoi le chébec Algérien a emmené avec lui à Alger ce bâtiment, qui étoit monté de seize hommes, outre deux femmes, & où il y avoit à bord dix pieces de canon, un nombre assez considérable de fusils, & quantité de marchandises. L'on présume que ce vaisseau avoit réellement été acheté pour le service

de Ruſſie, & qu'il ſe rendoit à Port-Mahon, pour s'y pourvoir d'un paſſeport Anglois.

RUSSIE.

Moscou (*le 9 Juin.*) Depuis environ dix-huit mois l'on travailloit ici à la conſtruction d'un nouveau palais impérial, à la place de l'ancien, ruiné tant par vétuſté que par des incendies; & cet ouvrage, que dirigeoit un architecte Ruſſe, avoit déja coûté plus de 300 mille roubles : mais l'on apprend, que cette dépenſe a été faite à pure perte. Faute d'avoir pris la précaution d'aſſéoir les fondemens ſur des pilotis ſuffiſans, tout le bâtiment, qui étoit aſſez avancé, s'eſt enfoncé de plus de ſept toiſes; de ſorte que non-ſeulement une grande partie de ce qui avoit déja été conſtruit doit être démoli, mais qu'il faudra auſſi une ſomme du moins égale à celle qui a déja été dépenſée, pour retirer les fondemens enfoncés en terre, & rendre le terrein propre à pouvoir y poſer plus ſolidement de nouveaux.

Notre armée qui ſembloit ſe replier vers nos frontieres a reçu ordre de retourner ſur ſes pas & de rentrer en Volhynie; cet ordre a été occaſionné par la nouvelle de la révolution arrivée dans la Crimée, qui pourra exiger la préſence de quelques troupes, pour rétablir Sahib-Gueray, & expulſer Dewlet-Gueray & ſon parti —— Le Prince Nicolas de Repnin, notre Ambaſſadeur près de la Porte, eſt parti le 6 pour

Kiow, d'où l'on dit qu'il se rendra à Constantinople. L'échange des Ambassadeurs des deux Cours se fera à Choczim en Moldavie, où Abdul Kerim, Envoïé extraordinaire de Sa Hautesse, qui est attendu ici, doit se trouver : pourvû toutefois que de nouveaux incidens ne viennent troubler ces arrangemens.

Les fêtes qu'on fait esperer depuis si long-tems à l'occasion de la paix, attirent ici un grand nombre d'étrangers, parmi lesquels se trouve un Chinois d'un rang très-distingué, avec une suite de près de 500 personnes. C'est un jeune homme très-bien fait & très-poli, mais qui, ne sachant parler que le Chinois & le Tartare, ne peut jouir des agrémens de la conversation. Un Missionnaire, qui a résidé long-tems à Péking, lui sert d'interprete. Il paroît se plaire sur-tout aux exercices de nos troupes & à la musique européenne. Cette affluence d'étrangers de tous les païs de l'Europe, & même de quelques provinces de l'Asie, rend ici le logement cher. Le prix des vivres y a aussi beaucoup monté; ce qui a engagé, à ce que l'on croit, la principale Noblesse à profiter de l'absence de la Cour, pour se retirer aussi sur ses terres & à la campagne, quoique la saison soit encore très-rude dans ce païs. Il y a peu de jours il tomba pendant 24 heures une si grande quantité de neige, que les personnes âgées ne se souviennent point d'en avoir vû tomber avec tant d'abondance dans une saison si avancée; & cette nei-

ge

ge a été suivie d'un froid rigoureux. Ces intempéries continuent à causer beaucoup de fievres malignes, dont plus de 30 mille personnes sont attaquées. La mortalité devient tous les jours plus considérable; mais on n'apprend pas pourtant que la Cour veuille abréger le tems qu'elle a fixé pour son séjour en cette ville.

L'Impératrice souhaitant voir les différens canaux qui joignent la riviere Wolga au lac de Ladoga, a ordonné que l'on construisît des barques pour s'en retourner par eau de Twer à Pétersbourg. --- Mr. Goutsetnikow, riche négociant de cette ville, aïant destiné un capital considérable à l'établissement d'une branche de commerce sur la Mer-Noire, & aïant prié S. M. Impériale de vouloir bien encourager cette entreprise, non-seulement elle a daigné l'approuver, mais elle a gracieusement enjoint que les bâtimens nécessaires pour cet effet seroient fournis, francs de port, à Mr. Goutsetnikow. De plus S. M. a déclaré qu'elle bonifieroit toutes les pertes qu'il pourroit faire dans ce commerce, & que les avantages qui en proviendroient seroient tous à son profit.

POLOGNE.

VARSOVIE (*le 21 Juin.*) Le tribunal, nommé diétinal par les Polonois, a été assemblé le 13 pour la premiere fois dans la salle des Sénateurs, où le Roi étoit assis sur son thrône. Le Prince Poninski, Grand-

Trésorier de la Couronne, y a fait les fonctions du Prince Maréchal de la Couronne, qui est absent, & Mr. Tyskiewitz, Notaire de Lithuanie, y suppléa Mr. le Référendaire; mais comme il n'y fut présenté aucun procès, les séances ont été renvoïées à un autre tems; les assesseurs de l'Ordre Equestre y ont prêté le serment en cette qualité. ---- Le Grand-Général Braniki est parti pour Moscou, pour des affaires qu'on dit être très-importantes; on regarde l'armée qui est sous ses ordres comme étant à la solde de l'Impératrice de Russie, à laquelle ce Général est tout dévoué.

Le 10 au soir, le feu a pris aux écuries du Ministre de Russie; elles ont été réduites en cendres, ainsi que l'office & les cuisines. Le Général Romanius a aussi-tôt mis des troupes sur pied, & par les bonnes dispositions qui ont été faites, on est heureusement parvenu à arrêter le progrès des flammes. Le Baron de Stackelberg ira loger quelque tems à Wola, jusqu'à ce qu'on ait réparé les dommages occasionnés par cet incendie.

Les principales circonstances, qu'on a apprises touchant la prestation de serment à Inowroclaw, faite le 24 Mai, se réduisent à ceci; que la Noblesse s'y est trouvée en petit nombre; mais que l'on y a remarqué deux Abbés & le Sr. Gozimirski, l'un des Commissaires de la part de la République à la démarcation des frontieres avec la Cour de Berlin; que les Officiers Prussiens avoient rassemblé beaucoup d'administrateurs

de biens nobles & de païſans, qui avoient prêté le ſerment au nom de leurs Seigneurs ou Communautés, &c. Ceux qui ont obéi aux lettres-patentes de S. M. Pruſſienne, paroiſſent n'avoir rien à craindre des menaces, faites par les Univerſaux du Conſeil-permanent. Ceux au contraire qui ſont reſtés fideles à la République, éprouvent dès-aujourd'hui les effets du mécontentement de leur nouveau Maître; & il a été mis des troupes, par voie d'exécution, ſur leurs terres. De ce nombre ſont la famille Dombski & le Prince Antoine Sulkowski, Palatin de Gnesne.

Le chargé d'affaires de Vienne auprès de la Cour de Ruſſie, a reçu un courier, après l'arrivée duquel il a été chez le Comte de Panin, avec qui il a eu une longue conférence. On dit que les dépêches de Vienne qui ont donné lieu à cet entretien, ont pour objet les différents ſurvenus à l'occaſion de la démarcation des limites entre la Pologne, la Pruſſe & l'Autriche. On ſait qu'à ce ſujet, la Pologne avoit demandé la médiation de l'Autriche & de la Ruſſie contre le Roi de Pruſſe; on dit qu'à préſent les Cours de Vienne & de Berlin demandent que la Pologne reconnoiſſe leurs prétentions ſans avoir recours à aucune médiation. Le point qui pourroit élever quelques nuages, c'eſt que la Ruſſie conſentira difficilement à donner les mains à ce projet, & l'on ſpécule d'avance ſur ce qui pourroit réſulter de ſes refus. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt

qu'un corps de troupes Pruſſiennes a reçu ordre de ſe tenir prêt à marcher au premier ſignal avec de l'artillerie, pour paſſer de la Pruſſe occidentale ſur les domaines de la République.

Les lettres de la Podolie, de la Volhynie & de l'Ukraine, ſont remplies de triſtes détails au ſujet des fléaux, qui affligent ces provinces. D'un côté les chenilles, dont ce païs fut déſolé l'année derniere, ont de nouveau commencé à y faire des ravages : de l'autre des inſectes, plus malfaiſans encore s'il ſe peut, y infeſtent les chemins. Ce ſont des Wallaques, des Arnautes & des Coſaques, qui, ſe voïant ſans occupation depuis la fin de la guerre, ont pris le métier de brigand pour ſubſiſter.

Les pieces, qui depuis le partage de la Pologne ont été publiées en faveur de Dantzig, n'ont proprement encore eu pour objet que de defendre les droits de cette ville ſur ſon port, contre les prétentions de la Cour de Berlin. Aujourd'hui il vient d'en paroître une, qui a pour but de diſcuter la conduite, que la ci-devant Délégation a tenue à l'égard de Dantzig & de ſon commerce, & d'en développer les motifs. La jalouſie des Nobles Polonois, qui vivent dans une honteuſe indolence en opprimant leurs vaſſaux, contre les riches commerçans de la Pruſſe, dont l'opulence eſt fondée ſur la liberté & l'induſtrie, eſt une choſe depuis long-tems connue en Europe : l'auteur la regarde comme la ſource de tous les malheurs, dont

cette ville vient d'être accablée : il reproche aux Polonois la vengeance, qui les anime contre des citoïens laborieux & tranquilles, parce que la Justice, également équitable envers les nobles & les roturiers, les a souvent obligés à Dantzig de païer des dettes, qu'ils croïoient pouvoir impunément laisser non païées, pour nourrir leur luxe & suffire à leurs folles dépenses : il les accuse d'avoir voulu abuser à cet effet des priviléges de leur naissance, & de se regarder comme lésés, parce que des roturiers ne leur permettoient point les excès, qu'ils se croïoient permis dans une ville, où, sans partager le fardeau des impôts publics, ils jouissoient de la protection de la Justice & des Loix, à l'égal des autres citoïens, &c. Cet écrit, en forme de lettre *à la Nation Polonoise*, est imprimé tant en François qu'en Allemand.

ESPAGNE.

MADRID (*le 2 Juin.*) Le Roi a nommé le Comte O-Reylli, Commandant en chef des forces maritimes rassemblées à Carthagene, & Dom Pierre de Castegon, Commandant des forces de terre. On suppose que la flotte doit déja être partie pour sa destination ; attendu que la revûe générale avoit été commencée dès le 23 Mai.

Huit esclaves, tant Espagnols que Portugais, aïant trouvé le moïen de s'échapper d'Alger, à l'aide d'une petite barque, abordèrent, il y a huit jours, à l'isle d'Ivice,

où ils font actuellement la quarantaine. Ils ont rapporté que, quoiqu'à Alger même tout paroissoit encore dans la plus grande sécurité, les Maures de cette Régence envoïoient cependant des munitions de guerre & des troupes à Arsent, place située au levant à 6 lieues d'Oran, & qu'ils soupçonnent être le point de réunion des Espagnols, pour la grande expédition qui se prépare.

On écrit des côtes de Barbarie que quelques troubles élevés dans les païs dépendans du Roi de Maroc, ont obligé ce Prince de se porter au centre de ses Etats, autant pour y rappeller la tranquillité que pour être en état d'agir au cas que les Espagnols viennent y commettre des hostilités. Ce Prince a fait demander, dit-on, chez les Brébes, peuple belliqueux de sa dépendance, un secours de 20 mille hommes pour le joindre à son armée que l'on assûre n'être pas au-dessus de 12 mille.

Des lettres du Gouverneur de la province de Tucuman, située entre le Rio-Pardo, le Paraguay & l'Orenoque, annoncent que des Missionnaires qu'il avoit envoïés avec un petit détachement vers les Indiens non connus des païs attenant à son Gouvernement, ont trouvé deux nations voisines dans un terrein fertile en arbres, en pâturages & en fruits sauvages; que l'une étoit composée d'hommes blancs d'une taille ordinaire, mais sans cheveux, sans barbe, sans sourcils, en un mot, sans un seul poil sur le corps; & que la taille la plus élevée de

l'autre étoit de trente-un pouces & quelques lignes, mesure de France. Mais les gens sensés n'ajoûtent aucune foi au conte tant de fois répandu d'une nation de pigmées : on s'attend à voir croître ces pigmées comme on a vû décroître les Patagons.

CARTHAGENE (*le* 5 *Juin.*) Le convoi de Barcelone a eu bien de la peine à gagner ce port, aïant été pris de calme trois jours de suite, & pendant deux autres aïant essuïé une bourasque qui fit craindre qu'il ne fût jetté sur les côtes d'Afrique; mais enfin il se trouve rassemblé ici depuis deux semaines. Nos troupes de débarquement sont dans le meilleur état possible & ne soupirent qu'après le moment de se distinguer, d'autant qu'elles sont la fleur & l'élite des forces de l'Espagne. Les différens convois réunis n'attendent donc plus actuellement que l'ordre pour partir & il ne peut tarder à venir.

SUEDE.

STOCKHOLM (*le* 15 *Juin.*) Avant son départ, le Roi siégeant en son Conseil à Ulrichsthal, révoqua la défense de distiller le grain en eau-de-vie, & rendit une ordonnance par laquelle cette distillation est déclarée un droit roïal, qui va être affermé pour 15 ans, aux conditions suivantes. On ne distillera que 300 mille tonnes de grain dans tout le Roïaume en une année, & la répartition de cette quantité se fera entre les villes & districts selon leur population.

Ceux qui veulent diſtiller du grain doivent s'adreſſer pour cet effet au Gouverneur de la province & contracter avec lui; ils païeront 30 dahlers de cuivre d'acciſe pour chaque tonne de grain qu'ils diſtilleront, dont ils dépoſeront tous les 6 mois la moitié, avant que de commencer à diſtiller. Perſonne ne peut diſtiller plus de 1000 tonnes dans une année & pas moins de 200. Le commerce de l'eau-de-vie eſt par-la entierement libre; & pour empêcher qu'aucune perſonne n'en diſtille plus que ſon contrat ne porte, chaque contractant fera une épreuve de ce qu'il peut diſtiller dans un certain eſpace de tems; enſuite de quoi il ſera ſtipulé dans le contrat combien de jours le contractant peut diſtiller; les inſtrumens néceſſaires à cet ouvrage ſeront timbrés. --- Sa Maj. a auſſi vû avant de partir, une nouvelle maniere de jetter les bombes, inventée par un Suédois qui a ſervi dans pluſieurs fonderies, & dont les talens avoient été déja récompenſés par la Diéte de 1756. Il jetta d'abord une bombe ſans goulots, qui devoit crever & former plus d'éclats qu'elles ne le font par la méthode ordinaire; il fit auſſi l'eſſai d'une autre chargée de mitrailles; cette eſpece de bombe fait un ravage épouventable, lorſqu'elle éclate. Le premier eſſai réuſſit très-bien; mais les deux autres n'eurent pas tout le ſuccès qu'on en attendoit; on ne ſait pas encore ce que penſe S. M. de cette nouvelle invention; on ſuppoſe que le danger qui y eſt attaché, ſurpaſſe de

beaucoup l'utilité dont elle peut être; & on fera de ſérieuſes réflexions avant de ſe décider.

On apprend d'Abo que le 28 Mai le Roi eſt allé ſiéger au Parlement de cette ville, où ſur la préſentation de trois ſujets qui lui fut faite pour une place d'aſſeſſeur, Sa Majeſté nomma l'avocat Hiſſing. Ce même jour, il arriva une choſe aſſez ſinguliere: une vieille femme préſenta à ce Monarque, au moment qu'il alloit monter à cheval, un papier cacheté qui n'étoit pas une requête, mais une lettre dont elle vouloit le charger pour ſon fils demeurant à Stockholm, priant très-humblement S. M. de la lui remettre en main propre, parce qu'elle étoit de grande importance. Quelque extraordinaire que fut ce procédé, ce Souverain n'en témoigna aucune ſurpriſe, mais la prit de la main de cette bonne femme avec un ſourire gracieux, & lui promit de la remettre exactement à ſon adreſſe.

Le 27 du mois dernier il n'y avoit encore aucun arbre en Finlande où l'on pût appercevoir la moindre feuille, & ce jour-là on y reſſentit une chaleur inſupportable.

On attend le Roi de retour ici vers la fin de ce mois; mais il eſt encore incertain ſi S. M. reviendra par terre ou par mer. Le lendemain de ſon arrivée à Abo, le Roi fit partir le Comte de Lœwenhaupt, ſon Grand-Ecuyer pour aller ſaluer l'Impératrice de Ruſſie à Moſcou; & l'on s'attend que cette Princeſſe enverra également, ou qu'elle a

déja envoïé un Miniſtre pour complimenter S. M. au ſujet de ſon arrivée ſur les frontieres.

DANNEMARCK.

COPPENHAGUE (*le 25 Juin.*) Le 6, le Roi a tenu le Chapitre de ſes Ordres. --- Mr. le Comte de Cobenzl, déſigné Miniſtre plénipotentiaire de L. M. I. en cette Cour, eſt arrivé de Vienne. --- L'Amiral Fiſcher eſt monté à bord du Dannebrog pour aller prendre le commandement de la flotille répartie ſur les côtes de Norwege. La frégate la Samſoe, deſtinée à exercer cet été nos cadets de la marine, a débouqué dans la mer du Nord. On a conſtruit dans nos chantiers onze nouveaux navires pour le commerce du Grœnland. ------ Le Prince d'Anhalt-Cœthen eſt arrivé ici, ſous le nom de Comte de Warmsdorff.

La mort de la Reine Caroline-Mathilde a été notifiée à notre Cour, par le Miniſtre & au nom de S. M. B. Le Roi a ordonné un deuil auſſi profond qu'il l'eſt ordinairement à la mort des Reines de Dannemarck; mais il ne durera qu'un mois; il n'y aura ni panégyriques, ni catafalques.

On apprend d'Altona que Julius, riche négociant Juif de cette ville, qui a déja livré à la Cour de Vienne un grand nombre de chevaux, tant de trait que de monture pour le ſervice de l'armée autrichienne, vient de faire avec la même Cour un nou-

veau contrat pour la livraison de 11,000 chevaux de remonte.

L'Angleterre paroît être actuellement si bien pourvûe de grains, qu'un vaisseau de cette nation, qui revint dernierement de la Baltique avec un chargement de bled, trouva ici des ordres pour aller le vendre dans l'un des ports de la Norwege.

ANGLETERRE.

LONDRES (*le 30 Juin.*) Mr. Gage aïant été autorisé à faire aux Colonies la proposition d'accommodement, que fit le Lord North au Parlement le 20 Février dernier, & qui y fut approuvée huit jours après, *a offert aux habitans des différentes Colonies de l'Amérique-septentrionale la liberté de lever tous les ans par leurs propres assemblées certaines sommes* (non spécifiées) *pour les dépenses civiles & militaires de leurs gouvernemens respectifs, le tout cependant sujet à la disposition de la Couronne & à la décision du Parlement Britannique; auquel cas tout Acte, par lequel celui-ci a imposé un revenu, seroit révoqué, & le Parlement se désisteroit du droit d'imposition.* Mais l'assemblée-générale de la Pensilvanie a répondu que *le plan du Lord North n'offroit aucun juste moïen de conciliation entre l'Angleterre & les Colonies; que ces dernieres doivent avoir le droit inaliénable de se taxer elles-mêmes, librement, volontairement & sans y être contraintes par*

la force ou par les menaces ; qu'au reste cette Colonie en son particulier ne pouvoit se décider sur une affaire de cette importance sans prendre l'avis & le consentement des autres Colonies du continent, avec lesquelles elle se trouvoit engagée par les liens les plus sacrés & les plus solemnels pour la défense de la même cause, &c. &c.

" Les Colonies, dit à ce sujet un papier
„ Anglois, ne voudront plus entendre à
„ aucune proposition d'accommodement.
„ Quel est l'Américain, quels sont les véri-
„ tables amis de l'Amérique qui voudroient
„ négocier avec les Ministres actuels ? Ils se
„ sont montrés trop cruels, en même-tems
„ trop pusillanimes & trop perfides. Les Gé-
„ néraux en question ne retireront de la
„ démarche qu'on les a chargés de faire,
„ d'autre fruit que la honte de voir leurs
„ propositions rejettées avec mépris, & d'ex-
„ poser encore plus au grand jour la foi-
„ blesse & la terreur des Ministres. Mais
„ cette démarche prouve cependant qu'il
„ n'est point de bassesse & d'humiliation
„ auxquelles ces Ministres ne soient dispo-
„ sés à descendre plûtôt que de perdre leurs
„ places. Ils n'ont ni fermeté, ni principes ;
„ l'avidité, l'amour des honneurs & de l'or
„ est leur seule passion : *O vous, le meil-*
„ *leur des Souverains, n'attendez pas pour*
„ *éloigner de votre Personne des serviteurs*
„ *infideles & ignorans, que vous y soiez*
„ *forcé par la voix réunie de l'Angleterre*

„ *& de l'Amérique.* „ On voit admirablement par de pareils écrits que l'esprit d'indépendance & d'anarchie ne respecte rien ; & que le ton de modération que les rebelles savent quelquefois se donner pour grossir leur parti, est une violence passagere qui ne dure pas. Les Américains sensés & convaincus de leurs vrais intérêts craignent autant & plus que les troupes du Roi, les suites du tumulte aveugle qui ébranle la sécurité de ces provinces autrefois si heureuses & si florissantes. Les lettres de la Nouvelle-York marquent que tout y est dans la plus horrible confusion, & que presque toutes les familles un peu considérables s'embarquent pour passer en Angleterre, en Irlande & ailleurs. La Nouvelle-Ecosse, la Terre-Neuve, le Canada & la Géorgie convaincus de la nécessité & de l'avantage de la soumission, ont refusé de s'enrôler parmi les rebelles. ---- Le Lord Dunmore, Gouverneur de la Virginie, irrité de l'audace que les habitans avoient eu de lui insinuer de sortir de la province, les avoit menacés, au cas qu'ils ne voulussent pas rentrer dans leur devoir, de rendre la liberté à leurs Négres esclaves, de les enrôler sous les étendards du Roi, & de se mettre à leur tête pour combattre les Virginiens. Cette déclaration vigoureuse qui annonce la présence d'esprit du Lord Dunmore a jetté la consternation parmi les habitans, qui ont commencé à sentir que leurs ressources ne sont pas proportionnées aux prétentions qu'ils annoncent.

On a fait partir de la Nouvelle-Ecosse pour Boston le peu de troupes qui s'y trouvoient, ainsi qu'une centaine de bœufs engraissés, un grand nombre de porcs, de la volaille, toutes sortes de légumes, &c. outre quantité de foin & d'avoine pour les Chevaux-légers, que le Général Gage attendoit par le dernier convoi parti d'Irlande. On va lui envoïer encore de ce païs-là six Régimens d'Infanterie; savoir, les 15me. 27me. 28me. 42me. 46me. & 55me. dont les Chefs respectifs sont le Chevalier C. Thompson, Général-Major; le Colonel Eyre-Massy; le Général-Major Thomas-Erle; le Lord Jean Murray, Lieutenant-Général; le Colonel Jean Vaughan, & le Comte de Cavan, Général-Major. On prépare à Portsmouth six vaisseaux de guerre; savoir, le Neptune de 90 canons, le Superbe de 74, le Ferme & l'Essex chacun de 64, le Windsor & l'Amérique de 60 chacun: ils seront joints par trois autres vaisseaux, que l'on arme à Plymouth. Le Kent, l'un de ces derniers, s'étant trouvé hors d'état de tenir la mer, sera remplacé par l'Egmont, de 74 canons chacun. Ce sera, dit-on, l'Amiral Pye qui les commandera. Le Chevalier Pierre Parker a arboré son pavillon à Portsmouth à bord du Roïal-Chêne, vaisseau du premier rang, qui sera joint par le Worcester & l'Exeter, chacun de 64 canons. On se dispose aussi à Woolwich à embarquer un train considérable d'artillerie pour l'Amérique.

ALLEMAGNE.

VIENNE (*le 20 Juin.*) Le Prince George-Adam de Stahremberg, Miniſtre plénipotentiaire de la Cour Impériale aux Païs-Bas-Autrichiens, eſt arrivé ici de Bruxelles, le 8 de ce mois, avec la Princeſſe ſon épouſe, née Princeſſe de Salm-Salm. —— Le Comte de Kollonitz, nommé à l'Evêché de Weiſſenbourg (a) en Tranſilvanie, a été conſacré le 28 du mois dernier; ſes lumieres & ſa piété le rendent digne de ſon élévation, & peu d'hommes méritoient mieux d'être mis à la tête d'une Egliſe (b). ---- On dit que la Cour a propoſé à Mr. Sierakowski, Archevêque de Léopol, de le nommer à l'Archevêché de Gran en Hongrie, & de le faire en même-tems Primat de ce Roïaume; mais on ne croit pas que l'attachement de ce Prélat pour ſon troupeau actuel lui permette de faire cet échange; d'autant moins qu'il y perdroit beaucoup de ſes revenus, parce que la plus grande partie de ceux de l'Archevêché de Gran ſont affectés à la réparation des fortifications en Hongrie, en vertu d'une conceſſion des Souverains Pontifes.

(a) *Alba Julia*, aujourd'hui Carlsbourg, *Carolina*, du nom de Charles VI, qui y a fait bâtir une forteresſe & un ſuperbe Arc de Triomphe.

(b) Nous avons connu particulierement ce digne Prélat, & en 1768 nous avons joui de ſa ſociété & de ſon amitié au Grand-Varadin; nous ſouſcrivons avec tranſport à cet éloge, qui aſſurément n'eſt point exagéré.

L'Impératrice-Reine, sur les représentations de Mr. le Baron de Stœrck, son premier médecin, vient de nommer un nouveau professeur de médecine, chargé de faire connoître aux chirurgiens la nature des maladies internes qui peuvent regner tant parmi les troupes que parmi les gens de la campagne, afin de pouvoir les soulager, au cas qu'il n'y eût point de médecin dans l'endroit. Mr. Jacob Reinleim, Docteur en médecine, qui a été choisi pour cet emploi, leur en apprend la théorie dans les salles de l'Université, & la pratique, à l'hôpital, au chevet du lit des malades.

On reçoit en ce moment l'avis de Constantinople, que la négociation de notre Cour avec la Porte au sujet des frontieres des deux Empires, y a été heureusement terminée à la satisfaction des deux Hautes-Parties contractantes. La convention qui y a été faite, met fin aux anciens différents sur les frontieres de la Transilvanie qui s'étendent le long de la Moldavie & de la Valachie; & quoique le terrein en litige ne consiste en grande partie qu'en montagnes & bruïeres, & ne soit conséquemment d'aucune considération, ce que nous avons pourtant gagné par-là, c'est qu'on s'est assûré d'un endroit pour la quarantaine & qu'on a coupé chemin aux querelles touchant les pâturages pour lesquels les sujets des deux Puissances en étoient venus si souvent aux mains. Au moïen du district de Bucchowina que la Porte vient de nous abandonner, nous

avons une communication nécessaire & immédiate entre la Transilvanie & la Galicie. Cette cession est en même-tems reglée de façon que la Porte s'est contentée du territoire qui est à l'entour de la forteresse de Choczim. Nous lui avions cedé par le traité de Belgrade la Vieille-Orsova, avec la langue de terre y attenant, & qui s'étend sur la rive gauche du Danube, avec cette condition qu'elle prendroit des mesures pour arrêter les incursions & les brigandages des Vieux-Orsovans. Pour prévenir donc à l'avenir toute difficulté au sujet des frontieres, il sera de part & d'autre envoïé sur les lieux des commissaires avec des instructions de leurs Cours respectives, pour faire cette démarcation d'une maniere solide & à ne plus y être trompé.

Quelques marches de nos troupes sont un objet fort intéressant pour ceux qui à la vûe du moindre mouvement croient avoir dans les mains le fil d'Ariadne & être en état de tout deviner; vingt bataillons qui sont en marche pour la Galicie, & les contrées de la Pologne échues à l'Autriche, font faire bien des spéculations, qui probablement ne sont pas le secret de l'Etat; ce n'est peut-être qu'un changement dans les garnisons. Il a aussi passé douze Régiments dans la Ville de Prague; mais on sait qu'on est encore forcé d'en imposer aux paisans.

RATISBONNE (*le 19 Juin.*) Le Prince-Evêque de cette ville est arrivé ces jours

derniers. Le grand Chapitre s'étoit rendu en corps dans l'hôtel que ce Prélat occupe aujourd'hui, pour le complimenter sur son heureuse arrivée. Le 14, jour de St. Antoine & fête du Prince-Evêque, il donna un grand dîner, auquel il fit inviter tous les Capitulaires & plusieurs autres personnes de considération; après le dîner il reçut les complimens de toute la ville.

Comme on étoit prévenu que Son Alt. avoit à sa suite le Prêtre Gassner (a), il est arrivé dans la ville une foule innombrable d'étrangers; la curiosité en avoit attiré quelques-uns, mais le plus grand nombre venoit chercher la fin de leurs infirmités. On a abandonné à ce Curé une grande salle dans le palais épiscopal; c'est-là que tout le monde se propose de voir ce Prêtre, dont les opérations sont jusqu'ici un mystere parfait. Le Consistoire s'est assemblé à ce sujet, & a délibéré sur les moïens à prendre pour prévenir les désordres inévitables dans tous les lieux où il y a foule, lorsqu'on ne prend point de précautions; on veut aussi donner de l'authenticité aux miracles, & éviter les commentaires des railleurs qui ont appris ce que le Prêtre Gassner a fait ailleurs, & qui rient d'avance de ce qu'il fera ici. Du reste, la certitude des guérisons n'est aujourd'hui plus un problême; elle est reconnue généralement de tous

(a) Voyez le dernier journal, page 58.

les médecins, académiciens, philosophes qui ont assisté en très-grand nombre aux étonnantes opérations de ce Prêtre fameux: mais on ne convient point aussi unanimement des causes qui produisent ces merveilleux effets. Quelques savans soupçonnent un secret physique jusqu'ici inconnu. Un académicien de Munick a cru pouvoir expliquer le tout par la sympathie; Mr. de Wolter lui a répondu par un petit ouvrage, écrit en allemand, intitulé *la Sympathie*, & prétend que ses explications sont insuffisantes & même ridicules. Mr. Leitener, très-habile médecin de Munick a écrit sur le même sujet, ainsi que l'ex-Jésuite Mertz, prédicateur de la Cathédrale d'Augsbourg.

MAYENCE (*le* 18 *Juin.*) Il vient d'arriver dans nos environs une affaire très-fâcheuse. Le Prince regnant de Nassau-Usingue, voulant introduire dans une église catholique de son païs l'exercice de la religion luthérienne; & y aïant envoïé pour cet effet un bailli, accompagné de gens armés, les habitans soûtenus par des païsans du païs de Mayence, s'y sont opposés, & on en est venu aux mains de part & d'autre. Le bailli a été dangereusement blessé, & quelques-uns de ceux qui l'accompagnoient ont été tués. Le village où se trouve cette église se nomme Falkenstein; c'est un fief qui releve du Prince de Nassau-Usingue, & que possédoit la famille catholique de Bettendorf qui vient de s'éteindre. Peu de jours après cette sanglante exécution, à la

quelle

quelle on ne devoit pas s'attendre de la part d'un Souverain très-philosophe, ce Prince est mort subitement en se promenant dans ses jardins de Biberich. On sent assez quelle sorte de réflexions les païsans de Falkenstein auront faites à cette occasion.

D'OBERWINTER (*le 21 Juin.*) On a érigé depuis 15 jours une pyramide entre la montagne de St. Apollinaire & le pont d'Unkel, près de l'endroit nommé vulgairement Arsbrucke, sur laquelle on lit l'inscription suivante, composée sur d'anciennes inscriptions qu'on y avoit trouvées & envoïées à Manheim.

Viam sub M. Aurelio & L. Vero Impp. Anno Chr. CLXII. munitam. Carolus Theodorus Elector Pal. Dux Bav. Jul. Cl. M. refecit & ampliavit An. M. DCC. LXVIII. curante Jo. Lud. Comite de Goldstein pro Principe.

BERLIN (*le 17 Juin.*) Malgré l'indisposition, dont le Roi se plaignit à son arrivée au camp de Graudenz, S. M. se tint cependant, le second jour de la revûe, durant six heures à cheval. La chaleur étoit si excessive, que plusieurs soldats tomberent de fatigue & d'épuisement. A l'issue des exercices, deux Officiers furent mis aux arrêts. S. M. Prussienne a accordé une somme de cinquante mille écus, pour contribuer à la réparation des dommages, que le dernier incendie a causés à Kœnigsberg & 8000 pour ceux que les glaces de la Vistule

ont occasionnés dans le territoire de Marienwerder. On calcule que l'une & l'autre de ces sommes sont environ le quart des pertes, dont il s'agit.

LIEGE (*le* 21 *Juin.*) Le Prince Rezzonico, Sénateur de Rome, arriva le 17 en cette ville & descendit à l'hôtel de Flandre, où S. A. C. notre Souverain le fit aussitôt complimenter par un gentilhomme qui, le lendemain conduisit ce Seigneur au château de Seraing, où se trouve la Cour. Ce Prince aïant vû ce qu'il y a de remarquable ici & en particulier l'Académie angloise, est parti le 19 pour Spa. La haute considération & le respect que toute l'Europe catholique conserve pour Clément XIII (a), oncle de ce Prince, lui prépare dans tous les endroits où il passe l'accueil le plus brillant & le plus flatteur.

(a) Voici l'éloge que des philosophes ont fait de ce Pontife célebre. " Un grand fonds de „ bonté, un caractere bienfaisant, une douceur „ inaltérable lui ont mérité les regrets de ses „ sujets & la vénération des ennemis même du „ St Siege „. Nouv. Dict. t. 5.

ITALIE.

VENISE (*le* 13 *Juin.*) Le Noble Marc Zeno, jusqu'ici Ambassadeur à la Cour de Madrid, passe à celle de France, & il est remplacé dans son premier poste par le Noble François Pesaro. --- La riche abbaïe *Della Maggione* de Bergame a été vendue & achétée

par Mr. Joseph Pezzoli de la même ville, pour la somme de 235 mille ducats vénitiens, avec l'obligation d'en faire le païement dans le terme de deux mois. L'acheteur, qui est un des plus riches bourgeois & négocians de cet Etat, s'est offert à le faire même avant ce tems. ---- On apprend de Zante, qu'un coup de vent aïant fait échouer, sur l'isle de Cérigo, le bâtiment du capitaine Marcio, Esclavon de nation & pirate redoutable, plusieurs personnes de son équipage y ont péri. Ceux qui se sont sauvés avec lui, ont été pris par des soldats de la garnison chargés de s'en assûrer, & conduits à Zante par les corvettes de la République de Venise. Les mêmes avis ajoûtent, qu'une vingtaine de barques Zantiotes avoient été assaillies dans la riviere de Tusca (l'Alphée) par une troupe de voleurs; mais que les équipages les avoient repoussés avec perte. ---- Le onze, à deux heures de nuit, la foudre tomba sur une tour, où il y avoit un dépôt de poudre, près de la petite Isle de *San-Secondo*, à une demi-lieue d'ici. Par l'examen qu'on en a fait le jour suivant, de la part du gouvernement, l'on a trouvé, que tombant directement sur la pointe de la tour, en l'endommageant considérablement, elle avoit passé de-là à une petite fenêtre extérieure, qui regarde le levant: elle l'avoit ouverte avec plusieurs fractures, & étoit entrée dans l'endroit où se trouvoit la poudre, y avoit brisé deux planches, déplacé quelques barils, pulvérisé & répandu au

loin une quantité de charbon ; & enfin, après avoir fait encore plusieurs autres dégats, brûlé la porte intérieure &c., elle avoit mis en morceaux le seuil de la principale porte extérieure, d'où elle étoit sortie au-dehors, sans causer un malheur d'autant plus à craindre, qu'il se trouvoit dans cette tour 395 tonneaux de poudre, chacun du poids de 124 liv.; ce qui rend le fait d'autant plus remarquable. Les Peres Dominicains ont célebré un *Triduo* à leur église, pour rendre graces au Ciel de les avoir préservés d'un si grand danger.

TURIN (*le* 14 *Juin.*) Le Roi, la Reine & le Prince de Piémont partirent lundi dernier, 12 de ce mois, pour Chambery, où toute cette Cour projette de rester jusqu'à l'arrivée de Madame Clotilde de France, future Princesse de Piémont. L. M. s'arrêtent aujourd'hui à St. Jean de Maurienne, & y séjourneront deux jours. Les Princesses, sœurs du Roi, sont parties ce matin pour rejoindre S. M. Le Duc & la Duchesse de Chablais partiront le 18. Ces Princes & Princesses arriveront tous à Chambery le 20. Les Ministres & les différens bureaux des départemens suivent la Cour dans ce voïage. Les Ministres étrangers résidans auprès de S. M. doivent aussi se rendre en Savoie quelque tems avant le mariage. Sa Maj. a nommé, avant son départ, les différentes Dames destinées au service de Madame la future Princesse de Piémont. La Marquise de la Mourra, en qualité de

Dame d'honneur, la Marquise Ferrero de la Marmora, Dame d'atours, & pour Dames du palais, la Comtesse Carru, la Marquise Salzey, la Marquise de Condre & la Comtesse d'Angrogne. Le Roi a nommé aussi à quelques places vacantes dans la maison des Princes fils de S. M., & elle a fait plusieurs promotions à divers emplois de la magistrature & à quelques intendances des principales villes de ses Etats.

MILAN (*le* 16 *Juin.*) Sa Maj Impériale s'occupe efficacement des moïens de donner une plus grande consistance au commerce de ses Etats, en facilitant les transports entre ses possessions d'Allemagne & celles qu'elle a en Italie; elle vient d'établir des voitures qui partiront à des jours fixés de divers endroits pour se rendre dans d'autres, & qui se chargeront des marchandises qu'on voudra envoïer; le droit du port de ces marchandises est fixé d'une maniere précise. Les commerçans trouveront par ce moïen des voies sûres pour envoïer ou faire venir des denrées de toute espece; ils ne feront plus dans l'embarras de chercher des voitures, de faire des marchés, & d'être souvent rançonnés par les conducteurs qui n'avoient pas toûjours le soin nécessaire des ballots qu'ils portoient. Les voitures publiques mises en une espece de ferme, répondront de ce dont on les chargera; leur cours sera reglé; leur départ & leur arrivée seront fixés; on aura l'avantage de pouvoir spéculer sûrement sur le tems que les ballots pourront rester en

route, de quelque éloignement qu'ils puissent venir, parce que les bureaux se correspondront les uns aux autres, de lieux en lieux.

Le tribunal de l'Inquisition, qui depuis quelques années étoit sans aucune activité, vient d'être entierement supprimé.

FLORENCE (*le* 15 *Juin.*) L'Empereur continue de garder ici le plus étroit *incognito*, & visite comme simple particulier les choses remarquables de cette ville, accompagné du seule Comte de Collorédo; le Comte de Nostitz est retenu à Venise par une légere indisposition. ---- Les biens ecclésiastiques viennent d'être soumis à la taxe comme les autres. ---- Nos deux frégates l'Etrurie & la Rondinella ont mis aujourd'hui à la voile pour l'Espagne. Elles sont destinées à se joindre au grand armement, que Sa Majesté Catholique a fait préparer dans ses ports; & les Officiers, qui s'y sont embarqués & qui sont au nombre de quatorze, outre quatre Cadets, entreront au service d'Espagne, comme agrégés, sans quitter cependant celui de Toscane. Le Chevalier Acton commande ces vaisseaux en chef. Au reste, l'on ne doute plus, que l'armement ne soit destiné contre Alger; & le Dey même paroît en avoir avis. Résolu de se défendre jusqu'à la derniere extrémité, il fait tous les préparatifs nécessaires pour la plus vigoureuse résistance. Quoique la place d'Alger fût déja garnie de plusieurs châteaux & d'une artillerie nombreuse, il a fait faire encore de nouveaux ou-

vrages dans les endroits les plus susceptibles d'attaque; & il vient de donner ordre à tous les navires marchands européens, même aux françois, de quitter le port, pour faire place à ses armateurs & se délivrer en même-tems de toute inquiétude à leur sujet. Les habitans néanmoins, sur-tout les négocians étrangers, établis à Alger, sont fort consternés. Quoique le Dey eût fait prier les Consuls respectifs, qui y résident, de ne point quitter la ville, en leur promettant qu'il auroit soin de leur sûreté, ils ne s'y sont point fiés; & la famille de celui de Venise est déja arrivée à Livourne à bord d'un brigantin françois, en huit jours de trajet. Quelques autres Consuls & plusieurs Chrétiens libres ont passé à Marseille. Le Consul de Hollande s'est retiré à la campagne, & y a fait emmener avec lui quelques pieces d'artillerie, pour se défendre au cas que, pendant le siege, les Maures voulussent se venger sur lui de cette expédition.

On attend avec impatience, quel sera le succès d'une entreprise si éclatante & qui paroît présenter tant de dangers & de difficultés. On a déja vû avec regret, que les commencemens n'en ont pas été heureux. Toute la flotte a eu bien de la peine à se réunir; & particulierement la division de Cadix & du Ferrol a eu long-tems à lutter contre les vents. Des lettres particulieres portent aussi, qu'au moment de l'embarquement le départ de la flotte a été retardé, manque d'avoine pour les chevaux, celle qu'on avoit destinée

destinée à être prise à bord s'étant gâtée; de sorte qu'on avoit été obligé de retarder de quelques jours, afin d'en pouvoir de nouveau rassembler la quantité nécessaire. Mais un sujet d'inquiétude plus essentiel c'est un certain mécontentement, dont l'on croit s'appercevoir parmi les troupes, parce que le commandement en chef en a été donné à Mr. O-Reilly, Irlandois de naissance; & que cet Officier étranger, dont cependant le mérite supérieur est universellement reconnu, a été revêtu d'un pouvoir presqu'illimité. En attendant l'on fait ici, & par-tout où l'on s'intéresse à l'honneur de la Chrétienté & au bien du commerce, les vœux les plus sinceres, qu'un dessein, aussi utile pour toutes les nations commerçantes & aussi glorieux pour celle qui l'a formé, soit suivi du succès le plus complet, & que l'orgueil des corsaires, qui donnent la loi à l'Europe, soit enfin dignement châtié.

NAPLES (*le* 14 *Juin.*) L'Archiduc Maximilien est arrivé ici, jeudi dernier au soir, accompagné du Comte de Wildseck, Ministre de la Cour de Vienne auprès du Roi. Le lendemain matin ce Prince s'est rendu à la Cour où il a été reçu par la Reine sa Sœur avec les démonstrations de la joie la plus vive & de l'amitié la plus sincere. Son Alt. R. s'arrêtera ici jusqu'à la St. Jean, & elle partira ensuite pour Rome pour y voir célebrer la fête de St. Pierre. A l'occasion de la naissance d'un héritier de la Couronne, le Roi a fait une nombreuse promotion mili-

taire, consistant en huit Généraux, dix-neuf Maréchaux de camp, vingt-sept Brigadiers, trois Chefs-d'escadre, & quatre Brigadiers de mer.

BASTIA (*le* 14 *Juin.*) Le Comte de Marbœuf étant revenu de Paris le 23 Mai, les Etats de la Corse ont fait l'ouverture de leur assemblée le 25. Le Comte de Marbœuf leur a adressé à cette occasion un discours, dans lequel il se plaint, " qu'au lieu du „ sentiment patriotique, qui devroit animer „ tous les Corses, l'esprit de parti partageoit „ encore la nation & la faisoit regarder „ comme absolument ennemie de la tran- „ quillité & de la paix. „ *Les Corses*, dit-il, *ont désiré de tout tems la domination de la France* (a) *& même tant que le Chef, que vous vous étiez choisi, n'a point été détourné de vos vrais avantages par son intérêt particulier, il n'a cessé de vous représenter, que c'étoit le seul moïen de vous rendre heureux. Vos désirs ont été remplis; mais par une fatalité inconcevable le même esprit, qui vous avoit animé par le passé, s'est emparé d'une partie des individus.* Les Evêques d'Ajaccio & d'Aleria n'aïant pû se trouver aux premieres séances, ils ont été représentés par leurs Grands-Vicaires. Les objets, qui se traiteront à cette tenue, sont des plus importans: on assûre qu'il s'agit entre-autres de changer la forme des impôts publics, de

(a) C'est ce qu'on a parfaitement ignoré jusqu'ici.

diminuer le nombre des fêtes, de supprimer plusieurs couvents, de transférer le Siége épiscopal du Nebbio à San-Bonifacio, d'établir des colléges dans les places maritimes du Roïaume, &c. Mr. de Marbœuf a été reçu avec les marques les plus distinguées de respect & d'attachement par tous les députés; & même à son arrivée la nation lui a témoigné son amour. Un vent de sud-ouëst l'aïant jetté sur l'Isle de Capraja, plusieurs chaloupes allerent à sa rencontre; & le soir toute la ville fut illuminée. Le Comte de Narbonne, qui a commandé pendant son absence, retournera en France, dès qu'il aura visité toutes les pièves de l'Isle.

ROME (*le* 21 *Juin.*) Le 3 au matin, le Pape s'est rendu au Chapitre-général des Peres Carmes chaussés, accompagné des Cardinaux Pallavicini, Giraud, Jean-Baptiste Rezzonico & Corsini, protecteur de cet Ordre, pour présider à l'élection d'un nouveau Prieur-général: toutes les voix s'y sont réunies en faveur du R. Pere François-Joseph-Albert Ximenés, du Roïaume d'Arragon, qui avoit déja exercé pendant sept ans cet emploi avec distinction. ---- Le Chevalier Tiepolo, aïant déposé le caractere d'Ambassadeur de la Sérénissime République de Venise auprès du St. Siége, alla le 5, avec tous ses équipages de *gala*, à la rencontre du Noble Renier son successeur, qui arriva ce même jour au soir, en cette Capitale. ---- Mgr. l'Archiduc Maximilien, en arrivant ici le 7, refusa d'occuper le quartier qu'on

lui avoit préparé au palais Ginnetti, & préféra de descendre à l'auberge de la poste, où il passa la nuit. Les Princes Ruspoli & le Duc di Zagarolo-Rospigliosi, nouvellement marié, furent nommés pour aller former la Cour de ce Prince, pendant le petit séjour qu'il a fait en cette ville. Son Alt. R., après avoir entendu la Messe au Dôme, partit pour Naples, accompagnée du courier pontifical Constantin Tironi, chargé de la conduire sur les frontieres au-delà de Terracina, & qui a reçu une très-belle médaille d'or & cinquante ducats hongrois.

Il avoit été indiqué pour le 19 une congrégation particuliere sur l'affaire des Ex-Jésuites, détenus au château St. Ange. Elle s'est tenue en effet, ce même jour en présence du Pape, qui avoit fait convoquer les cinq Cardinaux Corsini, Casali, Caraffa-Trajetto, Marefoschi & Zelada, auxquels feu Clément XIV avoit donné la sur-intendance des affaires jésuitiques. Cette congrégation a duré plus d'une heure, & l'on ne peut savoir ce qu'on y a traité. Il est pourtant vraisemblable qu'il y a été question de la délivrance de trois prisonniers qui, le même jour vers le soir, ont été renvoïés du château St. Ange & remis en liberté. Il y a parmi eux deux Prêtres séculiers; savoir, Cecchini & Jlari; le troisieme nommé Andreozzi est un séculier : le premier & le dernier avoient été enfermés pour certaines prédictions, en partie relatives au Successeur

du feu Pape, & le Prêtre Jlari pour quelques indiſcrétions dans ſes diſcours.

La fête de St. Louis de Gonzague s'eſt célebrée aujourd'hui dans l'Egliſe du collége romain avec un grand éclat. Tout le Temple & ſur-tout l'Autel du Saint étoient magnifiquement décorés. Il y a eu toute la matinée un concours tel qu'on n'a jamais vû. La premiere Nobleſſe s'y eſt montrée avec édification, ainſi que le peuple. Le nombre des voitures qui s'y ſont rendues eſt preſqu'incroïable. On a remarqué entre beaucoup de Cardinaux, qui y ſont venus ſatisfaire leur dévotion, les Cardinaux Corſini, Bonaccorſi, Delle Lanze, Antonelli, Veterani, &c. qui ont dit la Meſſe à l'Autel de ce Saint.

Le Roi de Portugal, qui depuis onze ans refuſoit une penſion aux Jéſuites expulſés de ſes Etats, vient de conſentir à leur en donner une, & même à païer ce qu'il auroit pû accorder ci-devant, ſi le Pape veut l'autoriſer à lever un ſubſide ſur les bénéfices eccléſiaſtiques & les Maiſons religieuſes du Portugal. ---- On apprend de Lorrette que l'Infant-Duc de Parme après avoir vû le Sanctuaire de la Maiſon de la Ste. Vierge qu'on y révére, y a fait préſent d'une bague de grand prix.

Les neveux du feu Pape Clément XIV, en reconnoiſſance des ordres du Pontife actuel, pour qu'on leur remît la ſucceſſion du défunt, ont détaché des effets qu'on leur a rendus, ſix chandeliers d'Autel, les Statues de Saints, & les autres ornements d'Egliſe

en porcelaine de Saxe, & en ont fait présent à Pie VI.

Voici le préambule de l'ordonnance touchant les Ecclésiastiques, dont nous avons parlé *.

* Dernier Journal, p. 64.

" *Il n'y a rien sans doute qui puisse contribuer davantage à exciter le culte de Dieu & la piété parmi les fideles que la vie édifiante des Ecclésiastiques. Les peuples y contemplent comme dans un miroir l'exemple d'une conduite à imiter, ainsi que l'annonce le Concile de Trente, & les mauvaises mœurs du Clergé sont au contraire la source ordinaire & fatale de leur corruption, au détriment notable de cette beauté & de cette gloire qui doivent parer l'Epouse de Jesus-Christ. C'est pour ces raisons que Pie VI, Souverain Pontife heureusement regnant, a voulu garantir le troupeau qui lui est confié, & nommément celui de Rome contre tout ce qui pourroit lui être nuisible & contraire à son salut éternel, & empêcher en même-tems le déshonneur qui résulteroit pour l'Eglise, de la conduite peu décente de ceux qui y tiennent le premier rang par leur caractere. Il a donc dirigé les premiers soins de son zele apostolique à la réforme du Clergé, tant séculier que régulier, & il nous a en conséquence ordonné de vive voix, non-seulement de renouveller par le présent Edit tout ce qui est prescrit par les saints Canons sur cette matiere, & qui a été invariablement inculqué par ses prédécesseurs, mais d'y ajouter encore ce qu'il a cru être le plus convenable au besoin & au tems* ".

" *Indépendamment de ce qui est prescrit en général par le St. Concile de Trente à tous Ecclésiastiques, de regler leur vie de maniere à ne donner dans toutes leurs actions que des marques de prudence, de modération & de Religion, en leur recommandant le plus fortement d'être en garde contre la moindre faute, qui deviendroit en eux fort considérable par rapport à leur caractere; on peut, à ce qu'il semble, réduire à quatre points ce qui a été ordonné par les saints Canons & par les Edits émanés en différens tems, concernant la*

vie & les mœurs du Clergé, c'eſt-à-dire, la décence dans l'habillement, la ſageſſe dans le diſcours, l'habitation non ſuſpecte, & la dévotion dans la célébration du ſaint Sacrifice de la Meſſe : choſes qui bien obſervées par ceux qui ſont conſacrés à Dieu par la ſainte ordination, leur concilieront en outre l'eſtime & la vénération du peuple ».

On ſait que la congrégation des Rits eſt dans l'uſage d'examiner & de reconnoître les cadavres des ſerviteurs de Dieu que l'Egliſe ſe propoſe de placer au nombre des Saints; cette attention a pour objet d'éviter des méprises ſur les reliques; il en eſt arrivé quelques-unes qui ont donné du ſcandale aux fideles, & fourni des plaiſanteries à l'impiété. En conſéquence de cet uſage, cette congrégation eſt deſcendue dans le tombeau des Capucins pour reconnoître le corps de frere Crepin de Viterbe; les chairs ont diſparu; le ſquelette ſeul eſt ce qui en reſte. On l'a habillé, parce que ſon ancien habit n'exiſtoit plus, & on l'a enfermé dans une caiſſe, ſur laquelle on a mis le ſceau de la congrégation. Lorſque le procès de ſa béatification ſera fini, on levera le ſceau & on ouvrira la caiſſe.

FRANCE.

RHEIMS (*le* 30 *Juin.*) Quoique les cérémonies du Sacre ſoient amplement détaillées dans une petite brochure qui eſt entre les mains de tout le monde *; nous ferons un court recit de ce qui s'eſt paſſé dans cette ſolemnité dont la nation & les étrangers ſe ſont également occupé. Le Sacre

*V. le journ. d'Avril, I. Part. p. 471.

de nos Rois n'eſt point dans ſon origine une invention de la politique; c'eſt une cérémonie ſolemnelle que la Religion a établie pour rendre nos Monarques plus reſpectables. Tout ce que la Majeſté roïale a d'auguſte, ce que les richeſſes des Rois peuvent offrir de pompeux, y eſt étalé. Les ornemens même qui décorent les premieres dignités du Roïaume, excitent l'étonnement, par ce qu'ils ont d'extraordinaire & d'éloigné de nos mœurs, & nous retracent des uſages vénérables par leur antiquité. L'élite de la nation, formée des divers ordres de l'Etat, s'y trouve raſſemblée; les corps militaires les plus diſtingués qui environnent le lieu, annoncent la force, la puiſſance, la ſupériorité; mais le tems qui perfectionne toutes choſes, a ajoûté de jour en jour quelque nouvelle décoration au Sacre de nos Rois, & celui de Louis XVI a été d'une magnificence dont rien ne peut approcher.

Le 11 dès trois heures du matin, le chœur de la Cathédrale étoit plein de monde, & les Dames y étoient parées & enbrillantées comme ſi c'eût été l'heure du dîner. A 6 heures du matin les Pairs eccléſiaſtiques raſſemblés aux pieds du Maître-Autel, l'Archevêque de Rheims officiant à leur tête, ont député pour aller chercher le Roi, l'Evêque Duc de Laon, & l'Evêque Comte de Beauvais. Ils ſe ſont rendus, précédés de leur cortege, dans la chambre du Roi, où ils ont trouvé S. M. ſur ſon lit de parade. Après les cérémonies d'uſage, ils ont amené le Roi proceſſionnellement dans l'Egliſe. Mr. le Maréchal de Clermont-Tonnerre, faiſant les fonctions de Connétable, marchoit l'épée nue devant le Roi; après le Roi ſuivoit Mr. de Miromeſnil, Garde des Sceaux, faiſant les fonctions de Chancelier;

Mr. le Grand-Maître ; à sa droite Mr. le Grand-Chambellan ; à sa gauche Mr. le premier Chambellan. Ainsi arrivé dans le chœur à six heures & trois quarts, le Roi s'est placé dans son fauteuil sous un dais aux pieds du Maître-Autel : bientôt aprés les prieres d'usage, arriva la Sainte-Ampoule que le Roi avoit envoyé demander à six heures à l'Abbé de l'abbaye de St. Remi, où elle est déposée, par quatre Seigneurs & Barons : elle étoit portée par le Grand-Prieur monté sur une haquenée (cheval blanc) que lui avoient amené, de la part de S. M., les quatre Barons députés. On avertit Mr. l'Archevêque de Rheims, Cardinal de la Roche-Aimon, que la Sainte-Ampoule étoit à la porte de la Cathédrale : il alla la recevoir accompagné de ses Evêques suffragans & du Clergé. Le Roi s'est mis à genoux au pied de l'Autel sur un carreau de velours violet ; & l'Archevêque de Rheims en prenant un peu de la sainte Ampoule & de Chrême mêlés, avec le pouce, a commencé par en oindre le Roi à la tête, en disant : *Ungo te in Regem de oleo sanctificato in Nomine Patris, & Filii, & Spiritûs sancti.* Les autres onctions avec la même formule se font sur l'estomac, entre les deux épaules, sur la droite, sur la gauche, aux plis & aux jointures des deux bras. Pendant ces onctions, la musique chantoit une antienne. S. M se leva ensuite & fut revêtue de la tunique, de la dalmatique & du manteau royal. Alors elle reçut la derniere onction sur la paume de la main droite : l'Archevêque lui mit l'anneau royal au quatrieme doigt de la main droite, & lui présenta le sceptre & la main de justice. Mr. le Garde des Sceaux se leva, & étant monté à l'Autel, du côté de l'Evangile, tourné vers le Roi & le chœur, a appellé les Pairs selon leur rang, & l'un aprés l'autre, pour qu'ils se présentassent à cet acte auguste ; il a repris ensuite sa place, & l'Archevêque prenant la Couronne de Charlemagne des deux mains, l'a tenue suspendue sur la tête du Roi sans la toucher ; les Pairs ecclésiastiques & laïques s'approcherent pour la soûtenir ; & après

une priere, l'Archevêque la posa seul sur la tête du Roi qui fut conduit à son thrône ; lorsqu'il y fut assis, l'Archevêque lui fit une profonde révérence, le baisa, & dit trois fois, *vivat Rex in æternum.* Les Pairs ecclésiastiques & laïques vinrent donner à leur tour le baiser & faire la même exclamation. Les portes de l'Eglise furent alors ouvertes au peuple qui entra en foule, en criant vive le Roi. On lui distribua des médailles d'or & d'argent, représentant d'un côte le buste du Roi, avec cette inscription : *Ludovicus XVI Rex Christianissimus* ; au revers l'instant de son Sacre avec cette légende, *Rex cœlesti oleo unctus.* Et dans l'exergue, *Rhemis die* 11 *Jun.* 1775.

Le douze, S. M. reçut les respects des Dames de la Cour dans le palais archiépiscopal; la Reine & Madame allerent l'après-midi hors de la ville pour voir manœuvrer le régiment de hussards du Comte d'Esterhazy. Monsieur & Mgr. le Comte d'Artois firent une charge à la tête des escadrons.

Le treize, S. M. reçut les complimens du Clergé, & s'étant rendu avec la plus grande pompe dans l'Eglise métropolitaine, elle y assista aux Vêpres, à l'issue desquelles elle fut reçue Grand-Maître souverain de son Ordre. Elle tint Chapitre à son retour, & nomma Chevaliers de ses Ordres l'ancien Evêque de Limoges, l'Archevêque de Narbonne, Mr. le Marquis de Talaru, & les quatre ôtages de la sainte Ampoule, Mrs. le Vicomte de la Rochefoucault, le Comte de Talleyrand, le Marquis de Rochechouart, le Marquis de la Roche-Aymon. Le 14 S. M. fut en cavalcade à l'abbaye de St. Remi. Elle y entendit la Messe & communia des mains du Cardinal de la Roche-Aymon. Après cela, elle entra dans le parc où elle toucha deux mille quatre cents malades des écrouelles. Cet attouchement se fait au visage en passant la main du front au menton, & en croisant ensuite de l'une à l'autre joue. S. M. dit au malade, *le Roi te touche, Dieu te guérisse.* Le 15 le Roi suivit la

procession de la Fête-Dieu, & le 16 au matin il est parti de cette ville.

Le sermon prononcé, la veille du Sacre devant le Roi, par Monsieur de Boisgelin, Archevêque d'Aix, a été généralement bien reçu. Il étoit analogue à la solemnité & il a roulé sur les devoirs des Souverains. L'illustre orateur a prouvé dans la premiere partie, *que la Religion apprenoit aux Souverains à regner*; il a démontré dans la seconde, *que la Religion instruisoit les Souverains des dangers auxquels ils sont exposés.*

Pour détromper le public persuadé que les philosophes ne s'intéressent pas bien fort à la joie commune des peuples, & qu'ils regardent avec pitié l'attachement des nations à leurs Maîtres; Mr. M***. a fait imprimer une de ses lettres adressée à un ami, dans la quelle après avoir fait par une figure de réthorique qu'on appelle *prétérition*, le récit de ce qu'il a vû au Sacre, il proteste y avoir pleuré en compagnie de l'Envoïé de Tripoli. —— Il est arrivé le jour du départ du Roi un accident fâcheux à deux des acteurs qui composent la troupe des comédiens qui ont joué ici. La curiosité les avoit portés sur le passage du Roi comme tous les autres citoïens. L'un d'eux reçut un coup de pied de cheval qui pensa lui casser la jambe; l'autre reçut aussi un coup de pied qui lui fendit la tête. C'est le seul malheur arrivé durant la solemnité du Sacre. —— Plusieurs soldats des Gardes-Suis-

ſes ont déſerté de Rheims, & en ont donné pour raiſon, qu'on ne leur a point fait de gratification pour la fatigue extraordinaire qu'ils ont eue à faire la garde dans Paris depuis les émeutes. Tous ceux qu'on avoit empriſonnés à ce ſujet, recoivent ſucceſſivement leur liberté, & il ne paroît pas qu'on ait découvert les auteurs de ces troubles.

Mr. le Duc d'Aiguillon, quoique neveu de Mr. le Comte de Maurepas, eſt exilé à Aiguillon en Guyenne & non ſur ſa terre de Veret comme on l'avoit cru d'abord. Il a été paſſer quelques jours à Pontchartrain. Son exil lui a été ſignifié verbalement; car depuis le regne actuel, les lettres de cachet ſont abolies & ne peuvent plus être un ſujet de plainte des Parlemens. Il venoit de recevoir, au ſujet de ſa conduite dans l'affaire du Comte de Guines, des témoignages de ſatisfaction, de la part du Roi, les plus glorieux, tandis que Sa Maj. avoit reproché au Comte dans un Arrêt de ſon Conſeil de lui avoir manqué de reſpect & d'obéiſſance.

Mr. de Kerguelin, capitaine de vaiſſeau qui, ſous le miniſtere de Mr. de Boynes & de Mr. le Duc d'Aiguillon, ſe vanta d'avoir découvert un continent dans les terres auſtrales (a), & obtint des graces & des diſ-

(a) Ce continent n'exiſte que dans l'imagination de Mr. de Kerguelin. V. notre journ. d'Avril, I. Part. p. 478, & II. Part. p. 567.

fonctions du feu Roi, propres à exciter la jalousie de ses camarades, vient d'être condamné par un Conseil de Guerre, tenu à Brest, à une prison de 6 ans & déclaré incapable de jamais servir le Roi, aïant été convaincu d'avoir fait embarquer sur son vaisseau le Roland, une courtisane déguisée & de s'être comporté très-indécemment avec elle dans son trajet; d'avoir provoqué au combat un des officiers de son bord; d'avoir fait un commerce de marchandises &c. Vainement il allégue qu'il a fait seize campagnes; que depuis plus de vingt ans qu'il est au service, il n'a jamais déshonoré le pavillon du Roi & que c'est l'unique fois qu'il s'est permis ce que tant d'autres avoient fait impunément. Il a été enfermé au château de Saumur.

On a reçu de Picardie la nouvelle, que le 25 du mois dernier, vers les 4 heures après-midi, une grêle affreuse, de la grosseur d'un œuf de pigeon, avoit dévasté cinq paroisses de l'élection de St. Quentin, & qu'elle ne laissoit presque plus d'espoir d'aucune récolte à Echaucourt, Magny, Bellinglise, Pontouët & Betancourt.

VERSAILLES (*le 30 Juin.*) Le seize de ce mois, Mgr. le Comte d'Artois, qui avoit accompagné le Roi depuis Rheims jusqu'à Soissons, quitta S. M. pour venir voir ici Mad. la Comtesse son épouse, & en repartit le 18 pour aller à Cambrai voir son régiment & quelques régimens Suisses qui ont dû se trouver sur son passage. Ce

Prince qui voïage *incognito*, doit aller de Cambrai visiter la Flandre françoise, & repassera par Cambrai pour être de retour ici le 28 de ce mois. La Reine arriva ici le 19 à sept heures du matin, & le Roi y arriva à midi.

Le Cardinal de la Roche-Aymon, Archevêque de Rheims, paroît déterminé à présider l'assemblée du Clergé, dont l'ouverture se fera le 3 du mois prochain. L'Evêque de Senez, célebre sous le nom d'Abbé de Beauvais, est chargé du Sermon d'entrée; & l'Archevêque de Rouen portera la parole dans la harangue au Roi. L'abbaïe de Moissac, qui ne valoit que 40 mille livres de rente à l'Abbé Duc de Biron, & que les économats ont portée jusqu'à près de 50 mille écus, a été donnée à l'Archevêque de Toulouse, avec réserve de quelques pensions. Mr. l'Abbé d'Indeville en a obtenu une de 40 mille livres, en faveur du mariage de sa niéce avec le Comte de la Châtre, gentilhomme d'honneur de Monsieur.

Si Mad. la Comtesse d'Artois accouche d'un Prince, il sera nommé Duc d'Angoulême. Mad. Adelaïde a depuis quelque tems la fievre tierce. On dit qu'elle demande à aller s'établir en Lorraine; que Mad. Victoire se propose de prendre un appartement dans le couvent où est Mad. Louise à Saint-Denis, & que Mad. Sophie sera la seule des Tantes du Roi qui restera à la Cour.

MORTS.

Charles de Naſſau-Uſingen, Prince regnant, eſt mort à Bieberich le 21 Juin, à cinq heures du ſoir.

Le Comte de Lœvenhaupt, Comte d'Empire, Commandeur de l'Ordre militaire de l'Epée, Chevalier de celui du Mérite, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment Royal-Baviere, eſt mort à Paris le 16 Juin, dans ſa cinquantieme année.

Claude-Philippe d'Aubert de Réſie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, eſt mort à Caën le 6 de Juin, dans la 95me. année de ſon âge.

Joſeph Comte de Sabran, des Comtes de Forcalquier, Lieutenant-général des Armées navales, Commandeur de l'Ordre-royal & militaire de St. Louis, eſt mort à Paris le 11 Juin, âgé de 71 ans.

Mr. Staniſlas Burzin eſt mort à Wilna, après une courte maladie, âgé de 75 ans, & y a été inhumé avec une grande pompe. Il avoit été d'abord Inſtigateur du Grand-Duché de Lithuanie, puis ſucceſſivement Caſtellan de Breſcie & de Smolensk. Après la mort de ſon épouſe, il ſe démit de ſes emplois & ſe fit Jéſuite en 1763. Il pût avoir des poſtes diſtingués qu'il refuſa conſtamment par humilité. Dix ans après, lorſque la Société fut ſupprimée en 1773 & qu'il lui fût libre de rentrer dans le monde avec de belles eſpérances, il préféra de vivre en communauté avec ſes confreres dans la maiſon profeſſe de Wilna, où il n'accepta aucun des ſecours que ſa famille lui fit offrir.

Joſeph-Pierre Comte de Schwachheim, ci-devant Internonce de Leurs Maj. Imp. auprès de la Porte, Conſeiller aulique & Chevalier de l'Ordre de St. Etienne de Hongrie, eſt mort à Vienne, le 6 Juin, âgé de 63 ans.

Grenier, dit Pierre de Hollande, eſt mort le 3 Juin dans la paroiſſe d'Avremeſnil, ſituée à environ deux lieues de Dieppe, à l'âge de 107 ans. Il n'a ceſſé de jouir de toute ſa connoiſſance que 24 heures avant d'expirer. Il s'étoit trouvé au bombardement de la ville de Dieppe en 1694 & à la bataille d'Hochſtet en 1704.

TABLE.

TURQUIE.	*Constantinople.*	111
	Alexandrie.	113
	Tunis.	114
RUSSIE.	*Moscou.*	115
POLOGNE.	*Varsovie.*	117
ESPAGNE.	*Madrid.*	121
	Carthagéne.	123
SUEDE.	*Stockholm.*	123
DANNEMARCK.	*Coppenhague.*	126
ANGLETERRE.	*Londres.*	127
ALLEMAGNE.	*Vienne.*	131
	Ratisbonne.	133
	Mayence.	135
	Oberwinter.	136
	Berlin.	136
	Liege.	137
ITALIE.	*Venise.*	137
	Turin.	139
	Milan.	140
	Florence.	141
	Naples.	143
	Bastia.	144
	Rome.	145
FRANCE.	*Rheims.*	149
	Versailles.	155
	Morts.	157